



Transcription : Yves Degoix du 11 octobre 2018



degoix.yves@gmail.com



Chrestiennot vue 133
 Collin vue 207
 Collot vue 221
 Coquet vue 199
 Darcey vue 22
 X Daviote vue 24
 Demotte vue 249
 Dericour vues 63 et 99
 Fournieret vue 162
 Ferrant vue 148
 Fremiot vues 110 et 135
 Furet vue 43
 Gagne vue 104
 Gauvain vue 204

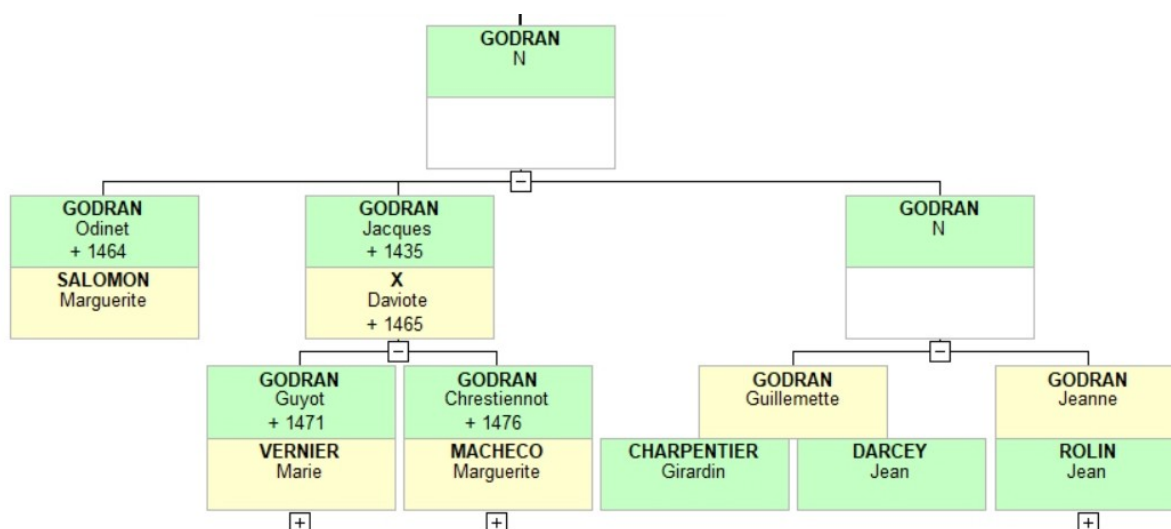
Morin vue 113
 Mugnier vue 35
 Nicole vue 253
 Noel vue 74
 Oquiden vue 105
 De Poligny vue 93
 Renaudin vue 165
 Regnier vues 86 et 104
 De Requeleine vues 186 et 198
 Rolin vue 22
 Salomon vue 9
 La Verne vue 188
 Vernier vue 26

vue 7 **Genealogie de la famille des GODRAN a Dijon originaire de Paris
 faite et justifiée par titre, registres du parlement de la chambre des comptes
 des Bailliage et Chancellerie, et autres bonnes preuves /**

vue 8 **Blason des armes de la famille de Godran**

Godran d'azur au cadran d'or les heures de sable l'eguille posée a l'heure du dix

vue 9 **Genealogie de la famille des GODRAN a Dijon,
 originaire de Paris**



1.N. Godran (que les anciens prononçaient goudran et escrivoient de mesme) residant a Paris duquel le nom de baptisme m'est inconnu aussy bien que les nom, et surnom de sa femme

Armes Godran : d'azur a un cadran d'or les heures de sable l'eguille posée a l'heure de dix

bien qu'il est constant qu'ils eurent plusieurs enfans, parties desquels se vinrent habitude a Dijon que furent :

2. Odinet Godran premier du nom natif de Paris, comme le qualifient des extraits que j'ai tiré des titres des peres Jacobins dudit Dijon, il epousa **Margueritte Salomon fille de Edme Salomon** Seigneur de Lamotte les Chaslon sur Saolne et de **Philiberte sa femme**

Armes Godran : comme cy devant

Armes Salomon : d'azure a une bande d'argent chargée de trois escrevisses de gueulle

constant leur mariage qu'il augmentera beaucoup son patrimoine [vue 10](#) et par ce moyen acquit de grands biens le rendirent fort opulent et possesseur de plusieurs belles maison a Dijon. Les marques qu'il a laissé de sa reconnoissance envers celui de qui il recevoit journallement les benedictions, sont considerables, il fit bastir en l'église des peres Jacobins, ses voisins, une chapelle, ou au dessus de l'autel il fit faire une image de la Vierge de sculpture representée en ses douleurs de la mort de son fils qu'elle tient sur ses genoux qui a donné le nom de la Chapelle de Nostre Dame de Pitié qui a servis et sert encor de sepulture a ceux de la famille, et a leur alliéz. En suite de la construction il donna au religieux la somme de 100 livres qui luy estoit dheu par des marchands /

L'on alloit, entroit et sortoit de l'église depuis la rue de la Poissonnerie ou est la premiere porte du monastere sans estre a couvert des j..... du temps plus la commodité publique, et pour celle des religieux [vue 11](#) il fit construire les trois voutes qui reignent en toute la face de l'église qui couvrent la grande porte et les deux petites qui la costoyent / l'une desquelles a servi d'entrée a la Chapelle du Rozaire depuis qu'elle fut edifiée par continuation des voutes, et en laquelle **Marie de Lanoye fille de Ayme de Lanoye et de Yolande de France, et femme de Philippe de Hoeborg marquis de Rothelin, et conte souverain de Neuf Chastel en Suisse**, choisit pour le lieu de sa sepulture cette chapelle (par l'indiscretion d'un prieur sous pretexte de reforme et sans respect du monument qui y est encor dressé a la memoire de cette princesse) sert a present de porterie et entrée du couvent. Outre les voutes il fit aussy faire la porte de la rue jusque a la premiere voutes dont le couvert est [vue 12](#) soustenu par unze arcades, et donna a l'église plusieurs ornements / en reconnoissance de tous les biens faits, le prieur et les religieux l'associerent a leur ordre pour estre participant a toutes les prieres, et bonnes œuvres qui sy feroient, et luy promirent le 13 d'aoust 1435, de dire tous les mardy de chacune semaine une basse messe pour prier dieu pour luy et ses predecesseurs, laquelle seroit celebrée en sa chapelle.

Il ne montra pas moins la pieté et le tesmoingnage de son zele pour le service de Dieu en l'église de St Jean Baptiste, sa paroisse qu'il avoit fait en icelle des Jacobins.

Cette eglise paroissiale par son ancienneté tombante en ruine, fut demolie et restablie : soubz **Guy [vue 13](#) Bernard evesque de Langres**, par les grandes liberalitéz que y fit **Philippe Machefoin Seigneur de Breteniere**, garde des joyaux du **Duc de Bourgogne Philippe surnommé le Bon** qui se rendit fondateur, et y fut secondé par une somme de 1200 livres (somme tres considerable en ce temps) qu'Odinot Godran donna par contrat du 21 fevrier 1449 /

Par autre contract du mesme jour, il y fonda une messe quotidiene, et les heures canoniales, scavoir matine, laudes, primes, tierces, sextos, none, vespre et complie, pour y estre chantéz journallement et perpetuellement par le curé et les chapelains, et apres complie venir chanter tous les samedy le salue Regina, ou autre certienne devant l'autel qu'il y a fait faire en l'honneur de la Vierge, ou au tableau [vue 14](#) du retable sont peints la cene que fit Nostre Seigneur a ses apostres sa transfiguration, et le lavement des pieds, et luy et sa femme a la fermeture de coste et d'autres, sont aussy peints, priant a genoux, et leurs noms escript ainsy qu'il le sont a la grande vitre peinte qu'il fit faire au dessus de la porte de la croisée de l'église



venant de la place de St Jean pour entrer, il donna pour ceste fondation 113 livres de rente en maisons, terres, vignes, preys et autres choses enoncées au contract receu Pierre Prevost. Touttes ces fondations, ne suffirent pas a sa devotion, non plus qu'a celle de sa femme avec laquelle il fonda encor une grande messe en ladite eglise le 16 juillet 1456 pour y estre celebrée /

vue 15

Leurs devotions estoient accompagnées des aumones manuelles qu'ils faisoient journallement, ils les voulurent continues apres leur mort par la fondation d'une aumosne qu'ils ordonnerent par leur testament estre faite en ladite esglise de St Jean a perpetuité, tous les premiers dimanches du mois de l'année en la distribution de 24 escuelles (appelées par la fondation **Escuelle Dieu**) a 24 pauvres de la paroisse, chaque escuelle auroit pour la substance des pauvres, pain, vin et viande, ou autre pitance suivant le jour auquel le dimanche eschoiroit, et de chaque chose pour 6 deniers, ce qui leur seroit pour plus d'une refection d'autant qu'alors on faisoit plus de 6 deniers que l'on ne fait a present pour 3 sols mesme 4. Ces biens faits aux esglises et aux pauvres **vue 16** ne diminueroient point leurs biens plus ils en donnoient plus ils augmentoient leur revenus par les acquisitions qu'ils faisoient.

En l'année 1454 le vendredy avant le dimanche des Brandons il acquit de **Thomassin de Bethisy orphevre** natif de Paris qu'il avoit quitté la demeure de Dijon pour retourner en son lieux natal faire sa residance, deux maisons / l'une scize en la Poissonnerie devers les Jacobins, et l'autre qui avoit appartenue a **Jacque Le Roy et Jaquite sa femme tante dudit Bethisy**, et 5 journaux de vignes en une piece au finage de Dijon éz Argilliers / le tout pour la somme de 650 livres. Il acquis aussy de **Jean Seigneur de Clugny** conseiller et maistre des requestes de l'hostel du Duc de Bourgogne et de **Hogotte de Maisonronde sa **vue 17** femme**, absente, le 19 janvier 1457, une moitié de grange, meix, jardins et appartenances 120 journaux de terre siz au village et finage de Longey sur Ouche, et 20 frans de cense sur plusieurs vignes au finage de Dijon pour le prix et somme de 300 livres.

Il estoit possesseur de plusieurs maisons outre celles qu'il avoit acheptées de **Thomassin de Bethisy**, partie desquelles avoient leurs issus par une ruelle qui entroit en la Poissonnerie . Le 2 octobre 1461, il demanda permission aux maire et eschevins de Dijon de la faire fermer et en otter le passage, ce qui luy fut accordé moyennant la cense de un blanc qui se paye encor a present, et est employé en la recepte du receveur de la ville.

vue 18

Lancelot Le Robert secretaire du Duc luy vendit une rente annuelle de 100 sols le 12 juin 1464.

Cette mesme année le Duc Philippe luy permit d'acquérir de **Guillaume Rollin Seigneur de Beauchamp et d'Oricourt, fils de Nicolas Rollin chancelier de Bourgogne**, le droit de l'Eminage en la ville de Dijon (que les peres de la Compagnie de Jesus possèdent a present par la fondation de leur college qu'a fait Odinet Godran president) la maison appelée de Crux 15 livres 10 blancs 2 deniers de cense, une livre de cire, un chapon et un oison aussy de cense qui dependoit de cette maison.

L'eminage mouvoit du Duc ainsy qu'il mut a present du Roy ! il en falloit reprendre de fief apres l'acquisition, **vue 19** Odinet Godran estoit alors grandement agé fort debile de sa personne et hors de pouvoir d'aller en Flandre ou le Duc estoit / il eut recours a luy / lequel luy accorda des lettres de souffrance donné au chasteau de un blanc le 23 aoust 1464 pour en jouir sans danger de co..... jusque a ce qu'il fut de retour en Bourgogne pour luy en faire les foy et hommage.

Bertrand de Bertrussot du consentement de Charlot Faultrey son mary bourgeois de Beaune le 19 d'octobre, luy constitua et a Margueritte SALOMON une rente de 3 livres qui fut la derniere acquisition qu'il fit, estant mort peu de temps apres, laissant sa femme sans enfans n'en ayant en aucun de leur concreation.

vue 20



Il eut pour successeur de ses biens ses petits neveux enfans mineurs de Guiot Godran, et icluy de Chrestiennot Godran freres, ses neveux qui furent ses heritiers en la moitié desdits biens / et Jeanne Godran sa niepce vefve de Jean Rolin demeurant a Paris pour l'autre moitié.

Margueritte Salomon sa vefve fit partage avec ladite heritiere le 14 mars 1477 par devant Jean Le Fleau bourgeois de Dijon et lieutenant d'Estienne Berbissey conseiller du Roy maire de la ville.

Le second partage arriva a la vefve, et le premier aux heritiers ; Jean Darcey bourgeois de Dijon agissoit en son partage / pour ladite Jeanne Godran fondé de sa procuration et les vefves de Guiot et de Chrestiennot Godran tutrices de [vue 21](#) leurs enfans agissoient avec leurs curateurs pour leurs mineurs.

Odinot Godran et Margueritte Salomon apres tous les biens qu'ils donnerent a l'esglise St Jean Baptiste leur paroisse, les fabriciens leurs accorderent de faire faire un charnier pour leur sepulture, et de ceux du nom de Godran de l.. l'autel de Nostre Dame de Pitié qui est de leur fondation, ou de leurs vivans ils y firent poser une tombe sur laquelle sont gravéz leurs effigiez enveloppé de leurs suaires sans inscription, sinon deux G. et deux escus aux armes des Godrans au quatre coings qui font connoistre le lieu ou ils ont esté enterréz /

Il eut pour freres :

2. Jacque Godran qui suit

2. N. Godran qui demouroit a Paris lieu de sa naissance comme celle de ses freres, sa femme qui m'est inconnu luy procrea deux filles /

[vue 22](#)

3. Guillemette GODRAN femme de Girardin CHARPANTIER parisien a laquelle Odinot Godran son oncle donna par son contract de mariage en augmentation de sa dotte la somme de 1000 livres / elle survescut son mary, et passa le **second mariage avec Jean DARCEY fils de feu Huguenin DARCEY** par leur traité il fut stipulé que les 1000 livres qui luy avoit esté donné par ledit Odinot Godran en son premier mariage que ou elle decederoit sans enfans comme elle fit que cette somme retourneroit audit Odinot, ou a ses heritiers.

3. Jeanne Godran fut mariée avec Jean Rolin bourgeois de Paris duquel elle demeura vefve Odinot Godran son oncle l'institua son heritiere de la moitié de ses biens, desquelles le partage s'en fit avec sa vefve et ses coheritiers le 14 mars 1477, [vue 23](#) auquel Jean Darcey son beau frere agissoit pour elle en vertu de sa procuration.

Perrenot Rolin son fils aussy bourgeois de Paris vendit a Margueritte Salomon le 5 avril 1483 les heritages a luy advenus assis en la ville d'Auxonne de la succession dudit Odinot son grand oncle suivant le partage fait par devant Mongin Lacorne bourgeois eschevin et lieutenant en la mairie de Dijon d'Estienne Berbissey l'aisné maire le 26 avril precedent pour la somme de 500 francs moyenant ce il demeurera quitte de mesme somme que ladite Margueritte Salomon repetoit pour la moitié des 1000 livres qui avoit esté donnée a Guillemette Godran sa tante par ses traitéz de mariages

[vue 24](#)

II Jacque Godran 1 du nom, a Dijon

Odinot son frere l'attira au pres de luy ou il eut pour espouse Daviote ; aucun titre ne m'a appris son surnom ni ceux de ses pere et mere / il la devança au tombeau ou elle voulut estre sa compagne ansepultrée comme elle l'avoit esté en sa couche nuptiale (quoy qu'elle eut passé en un second mariage avec **Perrenot Jaquebon**) et tous deux furent inhuméz devant l'autel de la chapelle de Nostre Dame de Pitié que son frere avoit fait bastir et luy y fit faire

les vitres peintes aux quels luy et sa femme sont représentéz a genoux et priant, l'un et l'autre accompagnéz de leurs saints patrons, luy de Saint Jaque le grand apostre, et elle de Saint Jean l'évangéliste / leurs sepulture est couverte d'une tombe [vue 25](#) sur laquelle leurs effigies sont gravéz chacun enveloppée d'un suaire, et autour sy lient l'inscription suivante :
Cy gissent Jacque Godran, lequel trepassa le 4 juillet 1435 et Daviote sa femme laquelle trepassa le vendredy apres Quasimodo 1465 / Dieu ait leurs ames /
Ils eurent pour enfans les suivans

Enfans de Jacque Godran et de Daviote sa femme

3. Guiot Godran qui suit

3. Chrestiennot Godran duquel sera parlé apres son frere

III Guiot Godran a Dijon. Marie Vernier fut sa femme que je presume **filles de Jacquot VERNIER** [vue 26](#) chastelin et grenetier au grenier a sel de Saulx le Duc ; éz 1454 et 1456 / il fut tesmoins éz acquisitions que fit Odinet Godran son oncle, de **Thomassin de Bethisy** et de **Perrot Micey** qui luy vendit des préz en la prairie de l'Emponne au lieu dit la Fontaine /

Il finit ses jours en l'année 1471, et mis en terre en la chappelle de Nostre Dame de Pitié de l'église des Jacobins, ou il gist avec son frere Chrestiennot Godran, sous une mesme tombe joingnant celle de Jacque Godran leur pere, l'un et l'autre y sont représentéz en leurs nuditéz chacun soubz un suaire qui les enveloppe, au dessus de la teste un escriteau sur lequel sont gravés ces mots *Salvum me fac, deus* et au bords [vue 27](#) de la tombe l'inscription suivante :
Cy gisent Guiot Godran et Chrestiennot Godran son frere et plusieurs de ses enfans.
Lequel Guiot Godran trepassa le 22 septembre 1471 et ledit Chrestiennot le 4 novembre 1476
Dieu ayt les ames /

Sa femme resta vefve mere des enfans qui suivent partis desquels elle fut tutrice qui eurent pour curateur paternels et maternelles **Guiot Jaquebon leur oncle** bourgeois de Dijon, **Henry CHAMBELLAN** un blanc, **Jean DARVEY** aussi leur oncle **accuse de Guillemette Godran et de Nicolas Humbert**, qui agirent aux nomns des [vue 28](#) mineurs, qu'il deslaissa aux partages des annéz 1477 et 1480 des biens d'Odinot Godran leur grand oncle duquel ils estoient heritiers dans la moitié de la totalité de sa succession qu'ils partageoit avec **Philibert Godran leur cousin germin**.

Enfans de Guiot Godran et de Marie Vernier sa femme

4. Odinet Gogran le jeune qui suit

4. Mongine Godran fut mariée a **Pierre Loingtier** bourgeois a Dijon et officier de la monnoye en la generalité de Bourgogne, il assistoit aux partages de 1477 et 1480 des biens de la succession d'Odinot Godran, y agissant pour elle. L'office qu'il avoit a la monnoye portoit toutes exemptions, [vue 29](#) il y fut inquietté en l'année 1504, ainsi que Odinet Godran son beau frere / et leurs consors au mesme office par les maires et eschevins de Dijon qui les vouloit obliger a faire guet et garder aux portes de la ville, contre lesquels ils se desfendoient au parlement pour le maintient de leurs privileges. La mort le mit au tombeau, avant luy qui **espousa en seconde Marie Vautheret**.

4. Jacques Godran II du nom conseiller au parlement de Dijon, et au grand conseil, puis chef du conseil de Maximilian d'Autriche au comté de Bourgogne, et president de son parlement a Dole, il estoit dans l'age d'adolescence quand son pere mourut.

Par cette mort il fut mis comme ses freres sous la tutelle de sa mere, laquelle [vue 30](#) avec le conseil de **Guiot Jaquebon, Henry Chambellan, Jean Darcey et Nicolas Humbert** ses curateurs paternels et maternels / ayant donné beaucoup de marques de sa capacité dans les basses escolles, il fut poussé a l'estude de la jurisprudence, ou il fit un si grand profit, qu'a peine fut il sortit des universités, et atteint l'age de majorité que la cour ayant une parfaite connoissance de son sçavoir qu'il avoit fait paroistre en peu de temps au barreau, le nomme au Roy Charles VIII pour remplir l'office de conseiller qui estoit vacant par la mort d'Artus Vurry / et sur le rapport de son merite fait a sa Majesté, elle l'en pourvurent par les lettres du 20 juillet 1484, et receu au parlement [vue 31](#) le penultieme jour dudit mois.

Le mesme jour de la date de ses provisions et les mois suivant esleus aussy au rang des conseiller de son grand conseil.

Pourveu et receu en ce second office sa Majesté le commit pour recevoir des gens d'esglise, religieux, mendiand et habitans de la ville de Dijon, le serment de fidelité a elle dû par son advancement a la couronne ce qui s'apprent du compte de **Jean Riboteau** receveur general des finances en Bourgogne pour l'année finie au mois de septembre de ladite année 1484 au feuillé 169 ou il est dit que Maistre Jacques Goudran conseiller du Roy en son grand conseil receu le serment de feaulté des habitans de Dijon par paroisse et des mandians [vue 32](#) et des gens d'esglise qu'ils devoient au Roy suivant la commission que ledit sieur Goudran en avoit du Roy du mois d'aoust 1484.

Il ne porta que peu d'année ses offices, car estant attiré par Maxililien archiduc d'Autriche, auquel et a son fils Philippe / Le comté de Bourgogne ayant été rendu par le traité de Senlis, il se demit de son office au profit (de) **Guillaume Chambellan** son un blanc qui en fut pouvu 06 may 1496, et se retira au comté, ou Maximilien le pouvurent a la charge de chef du conseil audit comté, et de president au parlement de Dole auquel gollut en ses memoires le marquer sous [vue 33](#) l'année 1498 /

Prevenant son depart par sa retraite le 14 avril apres Pasque precedent sa demission de l'office de conseiller, luy et sa mere vendirent a **Margueritte de Mente bourgeoise vefve de Parisot de Cirey** une maison scize a Dijon en la rue de la Mercerie pour la somme de 800 livres et pour en empescher la retraite elle luy promit verbalement une bague de 10 escus de laquelle il luy en fit la demande en l'année 1499, par une lettre qu'il luy escrivit que in...ay icy pour faire voir / la familiarité avec laquelle on vivoit en ce temps la, et la naisveté avec laquelle on escrivoit lors.

[vue 34](#)

Dame Margueritte tres chere amie, je me recommande a vous je vous prie que veuillez baillé a mon serviteur present porteur la bague que scavéz estre de 10 escus, et avec ce que feréz ce que vous avéz promis, et que devéz bien faire, et me verréz d'autant plus enclin a vous faire plaisir, ce que suis deliberé faire de bon cœur a tan prient Nostre Seigneur estre garde de vous escrit a Besançon ce 22 mars / le tout certainement vostre Jacques Godran.

Elle satisfat a cette demande dont quittance luy fut donnée par sa mere, et par Hugues Gardé son clerc et serviteur le 6 avril 1499.

Il ne feut peut dans la possession [vue 35](#) de cette charge estant decédé l'année 1501 **sans laisser enfans de Jeanne Mugnier sa femme** que je crois estre **filie de Philibert MUGNIER**

procureur au bailliage de Chalon en l'année 1479 / laquelle plaidoit au parlement une appellation par elle esmise de sentence donnée au bailliage de Dijon au profit de **Michel Grouard** de Chalon / sur quoy il y eut appointment le 16 juin 1496 et le 26 juin 1501 / elle obtient arrest avec **Odard Mugnier vesve de Millot ROY** marchant a Chalon.

Il eut pour heritier **Marie VERNIER sa mere, Odinet et Benigne Godran ses freres.**

Lequels receurent de **Louis Chambellan** receveur des amandes la somme 50 livres 12 sols



vue 36 6 deniers qui luy estoit dueu de reste de ses gages du mois d'avril precedent la reception de son resignataire comme il en appert par le compte dudit receveur de l'année 1502 / Ce qui montre que les mémoires qui ont esté donnéz a l'auteur dueuron galant du mois de juillet 1683, l'ont mal informé de ce Jacques Godran qui le font pere, sans avoir enfans, d'un autre Jacques Godran duquel est fait mention a la page 88, qui estoit son neveu . Il quitta le quadran des armes de sa famille pour les armes suivantes, que l'archiduc Maximilien luy donna pour l'attacher avec plus d'affection a son service ; renonceans a celui qu'il devoit a son souverain qui l'avoit honoré de deux offices **vue 37** par ce il pouvoit monter par son merite a une charge plus relevée, ou du moins pareille a celles qui luy fut donnée par ce Prince .

Armes Godran :

comme devant, puis par la suite

paller d'argent et de gueulle a deux tours d'or au chef de mesme charge chargé d'un aigle naissante d'azur couronné d'argent

Armes Mugnier :

de gueulle au chardon d'or accompagné de deux gerbes en chet et en poincte d'un croissant du mesme

4. Chrestien Godran abbé et religieux de l'Abbaye de Nostre Dame d'Oigny de l'ordre des chanoines réguliers de Saint Augustin / fut soubz la tutelle de sa mere et la curatelle de **Guiot Jacquelon, Henry Chambellan, Jean Darcey et de Nicolas Humbert** qui agissoient pour luy, et pour **Jacque et Benigne ses freres**.

Il se voira au service de Dieu entra en l'Abbaye d'Oigny ou il prit l'habit de chanoine regulier de Saint Augustin, y fit profession et y merita la dignité d'Abbé / a laquelle apres son election, il fut inquitte par un frere Simon Fourier, et a la traverse par **vue 38 Anthoine de Chalon evesque d'Autun** qui s'en qualifioit abbé commandataire pendant la discussion au parlement de leur pretentions / l'evesque d'Autun mourut / qui termina a son esgard la difficulté, et fut un prejuge en sa faveur, ayant esté maintenu et mis en possession par arrest du jeudy apres le dimanche que l'on chante en l'eglise jubilaté mil cinq cens contre ledit Fourier.

Durant sa possession entre eutre marque qu'il a laissé d'icelle il a fait bastir le jube' de l'eglize auquel ses armes sont posées au milieu du costé de la nef, de mesme que celles que j'ay veues a un jetton de laitton auquel est representé une salamandre, et autour *Regis Nostris Divione*, au verset ses armes qu'il portoit de Godran partie **vue 39** Humbert et couppe d'une piece de l'escu de Chambellan et pour devise : Godran a espoir en Dieu.

Armes de Chrestien Godran :

parti et coupé au premier de Godran, aux deux d'Humbert qui est d'azur au lion leopardé party d'or soutenu d'azur a une patte de grisson d'or qu'il adjouste de l'escu des Chambellans

4. Benigne Godran garde de la monnoye pour le Roy a Dijon, il espousa **Charlotte Dumay fille de Pierre Dumay** Seigneur de Lée lieutenant au bailliage de Beaune et de **Jacquette Le Blanc** de laquelle il n'eut enfans.

Le 22 octobre 1507, elle vendit avec **Millot Dumay sa sœur femme de Guy Alixand** Seigneur de Channay lieutenant en la chancellerie d'Autun, a **Jean Baillet** advocat general au parlement de Bourgongne **mari de Margueritte Dumay leur sœur**, une maison scize a Dijon au marchet au bled appelée la maison de la Fleur de Lis pour la somme de 500 livres.

vue 40

Le 05 decembre suivant, il assista avec son frere Odinot Godran, comme parens a l'acte demancipation de **Richard de Leval fils de Guillaume de Leval** controlleur des finances de Bourgongne, et de **Jeanne Chambellan**.



Il estoit un des curateurs, en l'année 1520, des enfans de Jean Baillot, comme oncle, accuse de sa femme, et present au partage fait le 31 aoust 1521, entre lesdits enfans de **Lazarre et Guillaume de Montholon** advocat au parlement leurs **freres uterins enfans de feu Margueritte Dumay et de Nicole de Montholon** advocat audit parlement, son premier mary / **il comptoit la cinquantene de son age cette année la.**

vue 41

Jacque Godran son neveu conseiller au parlement acquit de luy le 29 mars 1529, sa part et portion qu'il avoit en l'eminage de Dijon qui consistoit a un seizieme ent tous droits de Seigneurie pour le prix et somme de 350 livres, reservé a luy la jouissance sa vie durant qu'il finit sans successeur de son mariage.

Charlotte Dumay le devança au tombeau sans en avoir eu d'enfans.

Non plus que **d'une seconde femme nommée Marie**, de laquelle le surnom n'est point esnoncé dans le compte de Pierre L'Heritier receveur de la ville de Dijon arrêté en l'année 1557, au feuillet 12, auquel il rapporte qu'il a reçu 6 sols 3 deniers de censes de Jacque Godran vue 42 president au parlement au lieu de Marie vefve de Benigne Godran accuse d'un peu d'avance de sa maison rue de la Poissonnerie, la mesme année 1571.

Armes Godran :

comme devant

Arme Dumay :

d'azur au baton noueux d'or accompagné en chef de trois sautoires a laisséz de mesme, et en pointe d'une heure de sanglier aussy d'or desfendu d'argent

IV Odinet Godran II du nom

grenetier au grenier a sel de Bourges et a celui de Dijon, sommelier de l'eschançonnerie du Roy François 1^{er}, son recepveur des gabelles du sel de Salins, et eschevin de Dijon.

Par le partage des biens d'Odinet Godran son grand oncle de l'année 1480, il est nommé Odinet le jeune, ou il agissait en son nom.

Il eut pour **premiere espouse** vue 43 **Charlotte Arnault, et pour seconde Thomasse Furet mere de Guillaume Chenal** procureur du Roy en la chambre des comptes de bourgongne, et au bailliage de Dijon, de laquelle il n'eut d'enfans.

L'intelligence qu'il c'estoit acquise dans ses premiers emplois le fit commettre en l'exercice de derniers offices. Il commença par celui de grenetier au grenier a sel de Bourges en Berry, pour lequel il avoit 100 francs de pension du Roy qui sont rapportéz au comptes de Jean Riboteau receveur general des finances en Bourgongne qui finit au 30 septembre 1481 au feuillet 137 : a Odinet Goudran grenetier a Bourges demeurant a Dijon la somme de vue 44 100 livres et au compte suivant dudit receveur.

En l'année 1484 il dispuoit l'office de garde de la monnoye de Bourgongne contre Jean Aubertot (qui peu de temps apres fut receu en l'office de procureur general) lequel y fut maintenu par arrest du 29 fevrier.

En l'année 1485 il estoit au nombre des eschevins de la ville de Dijon nommé en cette qualité dans le bail a censes fait le 21 octobre par les maires et eschevins a **Guyote vefve de Thibault Labirault** marchand, d'une place joignant sa maison aboutissant au mur de la bassecour de l'hostel du Roy devant vue 45 celui de l'evesque de Langres moyenant 20 sols de cense annuelle et emphyteote.

Luy et Charlotte sa femme avec Benigne Godran son frere firent un emprunt de **Philibert Godran son cousin germain**, pour lequel ils luy constituerent une rente de 20 livres par contract du 11 aoust 1487 que ledit Benigne promit de faire autoriser par Marie Vernier sa mere, et en 1491 ils en créèrent une de 12 livres au proffit des prestres et chappelains de l'eglize paroissiale de Nostre Dame de Dijon.



Debouté de l'office de la garde de la monnoye dont tous les officiers jouissoient de beaucoup de privileges qui n'en faisoient a leur mesprise aucune, **vue 46** les maires et eschevins qui combattent les privileges des particulier pour le soulagement du publique, luy firent un procé en 1504, et **Jean Chisseret, Pierre Loingtier et Jean Dericourt** bourgeois de Dijon ouvriers de la monnoye au nombre desquels il avoit esté receu pour l'obliger et ses consors a faire guet et garde aux portes de la ville. Dequoy par arrest ils furent renvoyéz.

Le compte de **Jean Sapin** receveur general des finances finissant au 30 septembre 1507 folio 138, et les autres comptes le qualifient grenetier a Dijon.

Il autorisa **Thomasse Furet sa seconde femme** pour passer procuration le 27 novembre 1509, par devant **vue 47** Philibert Godran, eschevin et lieutenant de Benigne de Cirey viconte majeur de Dijon a **Jean Martin**, et a **Pierre Godran fils de son mary** pour desclarer a noble homme **Gregoire Courtois son gendre mary de Louise Chenal sa fille**, qu'elle revoquoit le traité qu'elle avoit faite avec luy.

Portant l'office de grenetier au grenier a sel de Dijon, il eut un grand procéz contre **Henriette de Saint Seine dame de Clomot, Jeanne et Françoise de Rossillon** pour une fausse accusation contre luy faite par la deposition de **Guillaume d'Alioncourt** Conseigneur de Belle Fay, qu'il avoit assisté **au mertre commis a la personne de Girard de Rossillon par Charles de Saint Seine et Jean de Baissey**, gruyer de Bourgongne, et qu'il avoit donné un coup d'espée **vue 48** par derier au deffunt ; de laquelle deposition ledit D'Alioncourt s'estant retracté, et desclaré avoir faususement et meschamment déposé avoir esté present a cette homicide, il fut par arrest du 7 fevrier 1509 **condanné a avoir la teste tranchée** par l'executeur de la haulte justice au champ du Morimont, son corps pendu au signe patibulaire, et sa teste au mesme lieu mise a une branche de fert.

L'année suivante 1510 il rentra dans la chambre de ville sous le titre d'eschevin / pendant la magistrature de **Pierre Vayve** en 1516 sous les qualitez de sommelier de l'echansonnerie du Roy François 1er. le 14 aoust il fit promesse a **Pierre Godran son fils** de luy payer **vue 49** dans un an la somme de 200 livres restant de celle de 400 qu'il avoit promis de luy payer **pour les joyaux de Benigne de Poligny** en traittant son mariage depuis consommé.

Il fut commis par le Roy receveur des droits de gabelles appartenants a sa Majesté accause du sel de la ville de Salins au comté de Bourgongne, en cette qualité le 22 mars 1519, il donna quittance aux heritiers de **feu Estienne Fleury** marchand a Chalon de la somme de 20 livres qu'il devoit a la recepte.

Charlotte sa femme du surnom de laquelle j'ai des de..... qui ont esté receveurs generaux des finances des Ducs maisres ordinaires en leurs chambre des comptes, capitaine et chastelin de Saul le Duc et autres **vue 50** employéz et des femme bien alliées sans les pouvoir joindre par filiation **pour apprendre ses pere et mere** / luy procrea les enfans qui suivent.

Enfans d'Odinet Godran et de Charlotte Arnault sa femme

5. Jacque Godran duquel sera parlé

5. Pierre Godran sera fait mention de luy apres son frere

5. Charle Godran docteur éz droits chanoine de la Ste Chappelle du Roy a Dijon maistre et recteur des hospitaux et maison Dieu de Thil Chastel et de Brochon.

En l'année 1527 il plaidoit le doyenné et cure de l'eglize St Jean Baptiste de Dijon contre Guillaume Julien **vue 51** auquel apres asséz longue plaidoirie il en consentit la possession (nonobstant la preferance, et droit qu'il pouvoit avoir par les grands biens faits et fondations qu'Odinet Godran avoit faite a cette eglise) qui luy fut confirmée par arrest du 14 aoust.

Il a escrit plusieurs pieces de poisies en Latin entre lesquelles sont les suivantes intituléz ;



Luinantes intitulor; historia Crucis —
 Dominicae quam passionem uocant —
 uersibus heroicis expressa ex d.
 joannis xviii et xix.
 Misterium euangelicum in dialogos
 distinctum dedit an roy charles IX.
 Susanna elegia tragica comedia —
 heroicis uersibus expressa ex xiii. —
 Danielis cap. dedit a la reine isabelle

Dédié a la Reine d'Autriche femme du Roy Charles IX

vue 52

44: Iohannis nephtalii Raphaelis ^{ch} angelo
 praenuntio / felix epithalamium: dedit

Dédié au Roy Charles IX, a la Reine Izabelle sa femme, et a la Reine Catherine de Medicis mere du Roy

Sacrificii Abrahami hipostiposis
 sine imaginaria representatio ex gen.

21 et 22 chap, dédié a Henry de France Duc d'Anion frere du Roy Charles IX.

Touttes lesuelles pieces ont esté inpriméez éz années 1565 ; 1569 ; 1571 et 1572 a Dijon chez **Jean D'Esplanches**.

L'hospital de Til Chastel dont il estoit en partie maistre et recteur avoit esté taxé par les deputéz du dioceze de Langres et l'assemblée du clergé a Paris, il se pourvent par appelle et obtient du Roy Charles IX des lettres données a Saint Marc le [vue 53](#) 14 decembre 1568, adresséz au bailly de Sens pour mettre a execution les lettres qu'il en avoit precedement obtenues.

5. Margueritte Godran femme de Jacque Lemaçon secretaire du Roy en la grurie, et louveterie de Bourgongne éz bailliages de Dijon, d'Auxois et de la Montagne pourveu le 13 janvier 1538 et receu le 1 fevrier suivant / office qu'il exerçoit par commission de **Jean de Saulx Seigneur d'Orin** / gruer et louvetier de Bourgongne depuis le 28 juillet 1523.

Soubs ces qualitez de secretaire du Roy, et de lieutenant general en la grurie, il donna requeste au parlement de Dijon pour re.... une cedulle [vue 54](#) faite le 18 janvier 1525 par **feu Jean Saumaise** (que l'on dit a present **Saumaize**) vivant receveur du bailliage de Dijon a **feu Jacques de Beaune Seigneur de Blancey** / laquelle il avoit produite a un procéz qu'il avoit a la cour, et dont il en avoit fait sa contre promesse dudit sieur de Blancey, par arrest du 1 juin 1531.

Il fut ordonné qu'elle luy seroit rendue en donnant caution pour laquelle se presenta Jacques Goudran conseiller au parlement son beau frere.

Le temps de leur mariage ne m'est point connu, j'ay seulement appris de leur union conjugale par la donation que luy fit Odinet [vue 55](#) Godran son pere le 10 may 1524 de la part et portion qui luy pouroit appartenir en l'eminage de Dijon, rachetable de la somme de 500 livres, et par deux actes des 21 decembre et 31 janvier 1527, dans lesquels l'un et l'autre sont nommés de leur conjunction issu et autres enfans.

Armes Le Maçon :

d'azur a la face d'or, accompagnée de trois limaçons d'argent

Hugue Lemaçon qui fit sa demeure a Paris, auquel **Odinet Godran** president au parlement de Dijon **son cousin germain** luy legua par son testament du 11 fevrier 1581 la somme de 1200 livres par l'alliance qu'il fit / il est nommé parmy ses enfans.

Margueritte Lemaçon qui fut [vue 56](#) mariée par contract du 27 novembre 1584 avec Claude Chassebras escuyer Seigneur en partie de Breau, **fils de Girard Chassebras** escuyer Seigneur de Laumoy, **et Catherine Dessigarré**, qui avoit pour pere et mere **Jean Chassebras** escuyer Seigneur de Breau commandant une compagnie de 100 soldats, **et Anthoinette Balne** pour ayeule, **Jean Chassebras premier du nom** escuyer capitaine de 50 lanciers, et pour ayeule **Anthoinette de Melun**.

Margueritte Lemaçon et Claude Chassebras eurent pour successeur un seul fils.

2. Gabriel Chassebras chevalier Seigneur haut justicier et patron de la grande maison Chippard Le Breau, [vue 57](#) Narteuil et Boissele conseiller du Roy en ses conseils et en sa cour des monnoyes, intendant et directeur general des monnoyes du Moulin de France et maistre des requeste de la Reine .

Le 3 avril 1628 il traita son mariage avec Genevieve Chippard de laquelle il a eu :

3. Gabriel Chassebras II du nom chevalier Seigneur haut justicier de la grand maison, Chippard Narteuil, Cramoilles et Boissele conseiller du Roy en ses conseils et en sa cour des monnoyes, commissaire general député pour l'uniformité de tous les poids et marcs de France, et maistre des requestes de la feu Reine mere en l'année 1669. [vue 58](#) **Il espousa Gabriel(e) Collot**, dont un seul fils qui est mort jeune.



3. Gabriel Chassebras chevalier de l'ordre du Roy capitaine d'infanterie mort dans le service en l'année 1660 âgé de 25 ans, sans alliance.

3. Jacque Chassebras escuyer Seigneur de Cromailles, non marié

3. Geneviesve Chassebras morte a l'age de 26 ans le 12 octobre 1661 sans avoir esté marié

3. Jeanne Chassebras decedée agée de 25 ans le 26 aoust 1661 sans alliance fille d'un belle **vue 59** esprit ainsy que sa sœur. L'une et l'autre scavante en histoire, et intelligentes éz langues Grecque et Latine

3. et trois autres enfans decedéz en jeunesse

V Jacque Godran chevalier Seigneur d'Antilly, Champlu, Locheres et de Ville Sablon. conseiller du Roy au parlement de Dijon et garde des sceaux en la chancellerie de Bourgogne.

fils aîné d'Odinot Godran et de Charlotte Arnault, estoit au paravant que d'entrer en la possession de la premiere charge qu'il a porté au parlement, dans les liens du **mariage avec Jacquette** **vue 60** **Barbes fille de Jean Barbes et de Anne de Pourcelle** / Seigneur de dame de Ville Sablon / auquel lien le contract de mariage fut passé le 12 may 1488 / il estoit accompagné de **Chrestien Godran** ... un blanc et de **Jacque Arnault** un blanc ... **ses oncles** / elle estoit assistée de ses pere et mere qui la dotterent de leur terre et seigneurie de Ville Sablon, en presence de **Claude de Pourcel** un blanc et de **André Aurault ou Arrault ses oncles** .

Armes Godran : comme cy devant

Armes Barbes : d'azur au porc espic d'argent

Le grand conseil ou il fit la fonction d'avocat fut son premier employ en la qualité de licencié éz loix et avocat au grand conseil, il fut present le 01 juillet 1518 au contract **vue 61** de mariage de **Jean de Rochefort** chevalier Seigneur dudit lieu et de Pleuvault, bailly de Dijon, et **d'Anthoinette de Chasteau Neuf**.

Il en quitta deux annéés apres la fonction pour prendre rang et sieger sur les Fleurs de Lis en qualité de conseillé laïc par la mort de **Guillaume Chambellan**, et en fut pourvuu et receu le 21 et 26 juillet 1521, preferé a la nomination que le parlement avoit faicte des personnes **d'Aelie Moisson, Pierre Berlier et Jean Morin**, déz le 22 de l'année precedante pour l'un deux en estre pourveut.

Odinot Godran son pere luy fit donation le 09 **vue 62** septembre 1524 de la moitié d'une maison scize a Dijon en la grand rue Nostre Dame occupée par **Benigne Godran son frere ! (oncle)** dont il avoit donné l'autre moitié a **Pierre Godran son fils puisné par son contract de mariage passé en l'année 1527**.

En celle de 1529 il acquit du susnommé **Benigne Godran son oncle**, la part et portion qu'il avoit de l'eminage, de laquelle il se reservera la jouissance sa vie durant / icelle finis, il en prit possession et en fit les fois et hommages au Roy entre les mains **d'Anthoine Dubourg** chancelier de France le 24 **vue 63** novembre 1535.

Le 22 octobre precedant il rendit compte a **Jeanne DERICOUT mere tutrice de Jacquette Godran sa fille, et de Pierre Godran** de laquelle il estoit curateur, et prit a la comparition sur les assignations qu'il avoit fait donner, la qualité de vice chancel(l)ier de Bourgogne et conseiller au parlement.



Cette mesme année 1535 il fut commis avec **Jean de la Baulme** Comte de Mont Revel / pour pourvoir au fait de la justice et Pays de Bresse, Bugey et Verromey unis au parlement par la conquête qu'en fit le Roy François Premier sur le Duc de Savoye / lequel ensuite par [vue 64](#) edit du 20 avril avant Pasque 1537 il receu la charge de troisieme president avec l'ampliation de 6 offices de conseillers et le mesme jour il fut pourveu de cette troisieme charge en laquelle il fut receu le 20 may suivant 1538.

Jouachim de la Baume chevalier Seigneur de Chasteau Villain gentil homme ordinaire de la chambre du Roy lieutenant au gouvernement de Bourgogne, lut vendit le 10 septembre 1547 la moitié de la terre et seigneurie d'Antilly, Champlu et Lochere, partant avec **Jean de la Baulme** chevalier comte de [vue 65](#) Montrevelle **son frere**, pour la somme de 1000 escus. Sa devotion estoit aux Jacobins comme ses devantiers luy avoient eu / il y fit bastir une chappelle soubs le nom de la Visitation dont la representation est en sculpture fait le retable de l'autel, au dessus de ce retable est encor une grande image de la Vierge avec cette inscription Nostre Dame de Delivrance, qui donne la nom a present a la chappelle qui est joingnante celle de Nostre Dame Pitié, construite par Odinet Godran.

Cette chapelle bastie il y fonda le 28 aoust 1551 une messe quotidienne pour y estre dite depuis la [vue 66](#) veille de la Toussaincts jusque au jour de Pasque a 9 heure du matin, et depuis Pasque jusque a la veille de la Toussaint a 8 heure sonnée de la grosse cloche de 13 coups et finissant en branle, et ensuite tintée de la petite cloche / lesquelles seront celebrées selon le rituel Romain dit nassier de Rome excepté le mardy qu'elles seront dites des martirs avec commemoration de Sainte Dorothée vierge et martire / le vendredy de Saint Joseph et le samedy de la Vierge : et au lieu des basses messes aux jours des 7 festes de la Vierge, des festes de Saint Michel, de Saint Joseph, et de Sainte [vue 67](#) Dorothée, le premier vendredy du mois d'octobre, du Saint nom de Jesus et le jour de Saint Jacques et de Saint Christophe / qu'elles seront chantées a haulte voix, et a diacre et soudiacre / comme encor de champs aussy a haulte voix chacun dimanche de l'année apres le salut a la fin des complies, *ave cuive conceptio*, avec les versetz et collectei, et au deffaut de dire par le prieur religieux lesdites basses et grandes messes / ils seront tenu de rendre et payer audit fondateur, a sa femme et a leurs successeurs la somme de 4 blancs pour les basses et 7 sols pour les grandes / lesquelles sommes ils emploiront selon leur devotion.

[vue 68](#)

Pour l'exécution de cette fondation ledit fondateur constitua auxdits prieure, religieux et convent la rente annuelle et perpetuelle de 30 livres racheptable de 500 livres.

Outre ce il fonda le service solemnelle de la feste de la Visitation de la Vierge / scavoir la veille, vespres et complies, et le soir apres la collatio des religieux, matines a 9 pseumes et a 9 leçons ; et le jour les heures canoniales et la grande messe a diacre et soudiacres, et pour ce il leur donna la somme de 100 livres.

Il quitta cette vie pour en posseder une meilleure le 18 septembre 1564 apres avoir ordonné une commemoration de luy en l'eglize [vue 69](#) et avoir rendu la justice durant 43 ans sur les rangs de l'auguste parlement de Dijon / scavoir 16 ans et 10 mois en l'office de conseiller et 26 ans et 4 mois en la charge de president, il fut inhumé devant l'autel de la chappelle qu'il avoit fait construire.

Jacquette Barbé sa femme qui le survescut acquit depuis son deceds la terre et seigneurie de Latrecey par laquelle voulant conserver et continuer le nom de son mary, en la personne de **Pierre Regnier de Monmoyen fille ! (fils) de sa fille Margueritte Godran** / elle luy fit donation de cette seigneurie le 12 avril 1573, avec la maison scize a dijon a la charge de porter le nom et les armes [vue 70](#) de Godran. **Elle mourut le 05 juin 1574**, et mise en la sepulture de son mary, laquelle est couverte d'une grande tombe, ou il est representé avec la robe portée par les presidents aux audiances, et elle a son costé, et au quatre coings leurs armes escartelées de l'un et de l'autre au premier et quatrieme entourées de deux branches de lauriers, et au deuxieme et troisieme enfermé d'un cordon de feuillages dans un cartouche



comme le tout et représenté, et autour et sur le plat de cette tombe y est gravée l'inscription escripte comme s'en suit.

Cy dessous reposent les corps de noble messire Jacque Godran en son vivant chevalier conseiller du Roy et vue 71 president en sa cour du parlement de Bourgogne et garde du scel du Roy en sa grande chancellerie dudit pays seigneur d'Antilly, Champsu et Lochere, et de Ville-Sablon sur Loire préz Blois, et Dame Jacquette Barbé son espouse natif de Blois sur Loire qui trepasserent / a scavoir ledit sieur Godran le 18 de septembre 1564 et ladite Damne Jacquette le 05 juin 1574.

Priéz pour eux.

Ils laisserent a eux survivans, un fils et une fille qui suivent.

Enfans de Jacque Godran et de Jacquette Barbé sa femme

vue 72

6. Odinet Godran Baron d'Antilly, Locheres et Champsu, Seigneur de Crecey et Dubassin, conseiller du Roy au parlement et garde des sceaux en la grande chancellerie de Bourgogne, et puis president au parlement : et precedemment a toutes ces charges abbé commendataire de l'abbaye de Nostre Dame d'O(i)gny, le temps qu'il a esté pouveu de cette abbaye a qui il succeda, et qui a esté son successeur messire de Saint Marthe ny le sieur Robert dans leurs Gallia Christiana, n'en font aucune mention. La connoissance que j'ay eu de sa possession, c'est par des ornemens qu'il a donné a l'eglize se cette abbaye qui m'ont esté montréez par les religieux ou ses armes escarteléez de celle de Jacquette vue 73 Barbé sa mere / lesquels m'ont avoir esté donné par ledit Odinet qui le reconnoissent pour un de leur abbé.

Ce fut peut estre en consideration de cette abbaye qui luy fut resignée que son pere connoissant sa conduite judicieuse, le mit hors de sa puissane et qu'il obtint a ce sujet eagé de **22 ans**, et qualifié licentier éz loix, des lettres d'emancipation du Roy François 1^{er} donnéz a Dijon le **03 fevrier 1544** adressé au bailly de Dijon, presentéz le lendemain a son lieutenant general qui les enterina, et en donna acte le mesme jour.

L'année 1550 le 04 may soubs la qualité de docteur éz droicts vue 74 conseiller au parlement, et garde des sceaux, il fit un accord par paroles de present avec **Jeanne Noel Dame de Biarne vesve Robert de Leval** escuyer Seigneur de Carrecey et **filie de Jean Noel** docteur éz droicts Seigneur de Biarne, vicomte majeur de la ville de Dijon, et de **Benigne Aigueau** qu'en consideration du traitté de mariage qu'ils esperoient passer en bref qu'il seroit tenu a la moitié des debtes qu'elle devoit fors des 2000 escus qu'elle devoit a ses enfans par l'acte de leur tutelle a ce sujet elle fit valoir ses meubles jusque a la somme de 10.000 livres qu'elle promit de luy mettre entre les mains apres leur mariage contracté et solemnisé.

Armes Godran :comme cy devant / écartelé d'azur au porc espic d'argent

Armes Noel :d'or a une bande de gueule chargé de trois fermaux de champs

vue 75

En quel temps fut l'execution et cet accord / il ne m'est point connu. Le premier titre qui m'apprent leur union est un baile a cense passé le 18 octobre 1552 a **Claude Bertault prestre** chappelin de l'eglize paroissiale de Saint Jean Baptiste de Dijon, par **Jean Daniet** escuyer Seigneur de Molambet au nom de **Margueritte Daniet sa fille du corps de Marie Berbissey** d'une piece de vigne en friche contenant 2 journaux au finage de Dijon, anpres **Jeanne Noel femme d'Odinot Godran** conseiller du Roy et son garde des sceaux en Bourgogne.

vue 76



Constant sons mariage il fit un voyage en Engleterre auquel la curiosité le porta, dont le sujet est ignoré / durant son absence sa femme fut assignée par devant commissaire du parlement a requeste de **Nicolas Chambellan** Seigneur d'Oissilly, et **Benigne Martin** vicomte majeur de la ville de Dijon, curateur de ses enfans de son premier mariage pour se voir comdanner a agréer le mariage de **Benigne de Leval sa fille avec Charle Coutier** Seigneur de Juilly suivant l'advis et deliberation des parens / laquelle ayant demandé delais pour advertir son mary / il y eust arrest le 13 vue 77 juin 1559 par lequel la cour l'autorisa d'office pour deffendre en cette cause / luy octroya 6 semaines de temps pour advertir son espoux, et deffend aux parens de permettre a ladite Benigne de contracter, ou faire promesse de mariage au prejudice de l'instance / il fut depuis contracté le 06 mars 1560, y ayant consentit au par avant sa mort qui fut incontinent apréz.

Il succeda a Jacque Godran son pere a la charge de president au parlement ou il portoit l'office de conseiller et garde des sceaux, il y fut receu le 09 decembre 1563, par sa mort, et mourut en vue 78 en la possession d'icelle / laquelle par son deceds fut supprimée suivant l'ordonnance de Blois, mais restablit en faveur de **Guillaume de Montholon**.

Il disposa de ses biens par un testament holographes qu'il fit le 03 janvier 1581 / **n'ayant eut enfans de son mariage** par lequel apres quelques legats en executant la volonté testamentaire de son pere, il institue les Jesuistes ses heritiers pour la fondation du college de Dijon, qu'il veut porter le nom desclaré en son testament qui suit par extraictz.

vue 79

Je Oudinet Godran chevalier conseiller du Roy Seigneur et Baron d'Antilly, Champsu et Locheres, president au parlement de Bourgogne et garde des sceaux de la chancellerie dudit pays ; sein de corps et d'esprit ay escript les presentes et icelles signéz le jour cy apres declaré.

Premierement je prie mon Dieu de me pardonner mes fautes /

Je legue a **mon cousin maistre Hugue Lemaçon** demeurant a Pris, ou a ses enfans la somme de 1200 livres.

Je legue a **ma cousine la lieutenante de Montcenis femme** vue 80 **de maistre Girard Clerget**, ou a ses enfans la somme de un blanc

Je legue a **Claude Clerget son fils** apres qu'il sera emensipé tous mes livres et toutes mes cartes de cosmographie, et si je le survis je legue lesdits livres et cartes legéz audit Claude , a **Jacque Lemaçon fils de mondit cousin Mr Lemaçon**.

Je legue a **ma cousine madame la greffiere de Pontaillier**, Chrestienne Lemaçon femme de **maistre François Joly le jeune**, ou a ses enfans la somme de 1200 livres.

vue 81

Je legue a **ma cousine madame Oydelot nommée Jeanne Lemaçon** mariée a Elu.. les Seurres la sommes de 600 livres, et si je la survis je legue ladite somme a son fils.

Je legue a **ma cousine Claude Lemaçon** demeurant a Paris ou a son fils, et autres enfans la somme de 600 livres.

Je revoque la donation par moy faite le 03 aoust 1574 a monsieur **François Coignet** sieur de Pontchardin

J'institue mes heritiers universelles **la société corps et college du** vue 82 **nom de Jesus**, que l'on nomme Jesuistes, estant en l'hostel de Langre rue Saint Jacque a Paris et la commune de Dijon pour les employs aux usages cy apres declaréz pour fonder et bastir un college des lettres humaines, et de Philosophie, appellé le College de Messire Jacque Godran chevalier Seigneur d'Antilly, Champsu et Locheres conseiller du Roy president au parlement de Dijon et garde des sceaux dudit lieu et de messire Odinet Godran son fils executeur de ses commandements, aussy chevalier Seigneur et Baron desdits lieux conseiller du Roy et president et vue 83 garde des sceaux audit parlement, et que sur la porte dudit college soit mise une grande table de cuivre en laquelle sera escript ce que dessus.



Je veut qu'une femme ancienne de bonne vie et meurs pour enseigner les filles a lire et escrire, et a toutes sortes d'ouvrages et sera payée a ladite femme par chacun an la somme de 80 livres / que ladite femme sera choisie, et nommée par messieurs les maires et eschevins de ladite ville de Dijon a la pluralité des voyes qui seront escript et communiquéz a messieurs les advocats et procureur du Roy audit parlement [vue 84](#) pour faire toutes remontrances sur ladite nomination.

Je laisse a **madame de Montmoyen ma sœur** la somme de demy escu soleil // fait le 03 janvier 1581.

Ce testament auquel il revoque quelqu'une des legats par apostelles fut publié le 11 fevrier suivant, et a esté executé en l'edification du College, et s'exécute par l'instruction et les enseignement que recoit journellement la jeunesse pour leurs avancement dans les lettres conformement a l'intention et volonté du fondateur, ce qui rend les peres de la Compagnie de Jesus [vue 85](#) jouissance des terres et seigneurie d'Antilly, Champsu et Locheres outre les autres biens, et le vicomte majeur de Dijon comme premier magistrat et chef de la commune de la ville en porté la qualité de Baron propriétaire desdites seigneuries.

6. Margueritte Godran fille et sœur unique de Jacque et Odinet Godran pere et fils, fuent conjointe par mariage traité et accordé en son absence par son pere le 23 octobre 1543 / Jacqueline Barbes sa mere aussy absente avec **Edme Regnier** Seigneur de Romprey conseiller du Roy, lieutenant general au bailliage de la Montagne [vue 86](#) au siege de Chastillon sur Seyne et **Claude Regnier son fils** chevalier Seigneur de Montmoyen conseiller du Roy et president en la chambre des comptes a Dijon, eux se faisant fort pour **Jeanne de la Ferté femme** du lieutenant et mere du president.

Armes Regnier : d'azur a trois palmes d'or les deux duchet adosséz et ecarté de sable a trois jumelléz d'argent a la bordure de mesme

Armes Godran : comme cy devant / écartelé d'azur au porc espic d'argent

Ces deux peres ayant conclu l'union matrimoniale de leurs enfans, il fut ratifié a Montmoyen en presence de **Jean Malion abbé commandataire de Goillon et prieur du grand Val des Choux**, de **Philibert Carrey prieur et Seigneur de Saint Broin les Moines**, de Charle Godran, chanoine de la Sainte Chappelle audit Dijon, de **Francois de Pradine Seigneur en partie** [vue 87](#) de **Recey protonotaire du Saint Siège Apostolique et curé de Villiers-Monroyé**, et de **Bonnaventure Regnier** licencié éz droits conseiller du Roy lieutenant general audit bailliage de la Montagne, de **Jean de Xaintonge** conseiller du Roy au parlement de Dijon, de **Benigne Jaqueron sieur de La Motte**, de **Claude Contault**, de **Jean de Loysie**, et de **Michel Ocquiden** maistre et auditeur en ladite chambre des comptes.

Ils eurent 3 fils.

Jacquette Barbes leur ayeulle maternelle laquelle avoit affection a la consideration du nom de Godran qui finissoit dans la branche aînée en la personne de son fils Odinet [vue 88](#) pris dessein de le faire continuer au plus jeune des fils de sa fille, elle acquit pendant sa viduité la terre et seigneurie de Latrecey, belle terre et le lieu le plus peuplé du bailliage de la Montagne, et fit donation a Pierre Regnier de Montmoyen avec une maison scize en la ville de Dijon, a la charge et condition qu'il porteroit le nom et les armes de son feu mary / et a faute d'accomplir cette condition elle veut que ladite seigneurie retourne a Margueritte Godran sa fille mere du donataire, et pour precaution plus ample pour l'accomplissement de sa volonté, elle adjousta dans sa donation qu'ou ledit Pierre Regnier decederoit apres sa mere sans laisser [vue 89](#) enfans, elle veut que ladite seigneurie et maison soient remises a leurs autres enfans et a leurs hoirs / ca quelle confirma par autre acte du 23 juin.



Margueritte Godran excluse de la succession de son frere par le testament qu'il fit pretendit le faire casser comme estant sa sœur et seule heritiere du droit / elle intenta procéz contre les maires et eschevins et commune de Dijon, et les Jesuistes heritiers testamentaires institués pour interrompre le cours du proces, il fut proposé un accomodement, Claude Regnier son mary, qui connoissoit la validité du testament y condessendit et portoit sa femme, et la sollicitoit a transiger [vue 90](#) de ses droits et pretentions / aquoy elle vouloit entendre, neanmoins pressée de sollicitations de son espoux, elle y donna mains mais au par avant elle fit une declaration pardevant notaire le 12 juin 1581, que contre sa volonté elle condessendoit a la transaction pour laquelle elle estoit sollicitée d'y donner son consentement. Peu contente de cette transaction et de se voir privée de la succession fraternele et des biens anciens de sa famille / quoique la privation luy en fut honorable puisque ce devoit estre / comme il est un monument a la posterité pour la memoire perpetuelle de son nom par un si grand bien faits pour [vue 91](#) l'utilité publique en tesmoigne son ressentiment par l'inexecution des volontés de sa mere esnoncéz en la donation fait a son fils auquel elle ne voulut faire effectuer les conditions / pour de justes et soeurtés considerations, concentré entre son mary et elle qui les porterent a disposer des biens donnés comme de leur propre patrimoine / lesquels ils delaisseront a Pierre Regnier donataire leur fils en contractant son mariage avec Elizabeth Vyon, et pour empescher la pretention que pourroit avoir leurs autres fils sur lesdits biens suivant la donation le 29 octobre 1590, Ésmé et Odinet Regnier freres dudit Pierre Regnier sachans [vue 92](#) les causes particulieres, et secrettes que leurs pere et mere avoient eu d'agir comme ils avoient fait, desclarent que nonobstant les charges et conditions et le deffaut d'accomplissement d'ycelle, ils vouloient que la terre de Latrecey et maison de Dijon appartint a leurdit frere, et asfin que leur volontés fussent sceues et connues , ils luy cedderent en tan(t) que de besoin et transporterent les droits qui leurs pourroient eschoir en vertu de la substitution du 12 avril et conract du 23 juin 1573 / par ainy a sa mort le nom de Godran demeura esteint en elle comme la derniere vivante de la branche de son pere.

[vue 93](#)

V Pierre Godran conseiller du Roy maistre ordinaire en la chambre des comptes a Dijon grenetier et receveur au grenier a sel de Chastillon et greffier du bailliage de Dijon. **Benigne De Poligny fille de Philippe de Poligny bourgeois a Dijon et de Margueritte Bally fut sa femme** / a laquelle Odinet Godran pere dudit Pierre / et son puisné promet outre la constitution dotale qu'il luy fit dans laquelle estoit compris la moitié d'une maison scize en la rue Nostre Dame contenu en leur contract de mariage du 10 decembre 1507, de luy donner [vue 94](#) la somme de 400 livres pour ses joyaux.

Armes de Poligny : d'azur a un vase d'or empli de trois lis d'argent

Armes Godran : comme cy devant a la bordure angresléz de gueule

Armes Dericourt : d'azur aux lis de trois tiges au naturel d'argent

Soubs le titre de bourgeois il traite son mariage, et soubs la mesme qualité il fut commis en l'année 1512 avec **Benigne Serre, Odinet Loingtier, Pierre Fourneter, Richard Bault et Guillemain Bezard** tous bourgeois a Dijon pour aller en la ville de Nozeroy au comté de Bourgongne porter et remettre entre les mains de **Philiberthe de Luxembourg Princesse d'Orange**, la somme de 20.000 escus au soleil que le Roy Louis XII avoit ordonné, pour avoir et obtenir des ligues Suisses un sauf conduit pour George de Latrimoille et autres ambassadeurs [vue 95](#) pour negocier avec eux/ et les retirer de l'alliance des confederéz contre sa Majesté en Italie / **Jean Sapin** receveur general leur paya pour 9 journéez qui furent a ce voyage la somme de 67 livres 10 sols.



Son pere n'ayant pas satisfait ponctuellement au payement des joyaux qu'il avoit promis a sa femme dont la moitié luy estoit dueu il luy fit une promesse de 200 livres le 14 aoust 1516 payable dans un an.

Depuis il eut divers emplois et offices auxquels il fut promu en l'année 1518 / il estoit eschevin sous la magistrature [vue 96](#) de Benigne de Cirrey vicomte majeur de Dijon en 1521 / et receveur pour le Roy au grenier a sel de la ville de Chastillon sur Seyne / cette mesmes année le 28 juin il plaidoit cote Hugue Briet advocat au parlement et Eustache de Saings abbé commendataire de l'abbaye de Nostre Dame de Chastillon.

En 1523 greffier au bailliage de Dijon en la qualité il plaidoit a la cour contre Claude Mahudet demandeur par requeste dont arrest du 02 decembre / sous la mesme qualité de greffier il fut present et Margueritte Godran sa sœur femme [vue 97](#) de Jacque Lemaçon secretaire du Roy a l'insinuation faite par devant Hugues Bault lieutenant general en la chancellerie le 09 novembre 1524, de la donation qu'avoit faite Odinet Godran leur pere a Jacque Godran leur frere conseiller du Roy au parlement et garde des sceaux en la grande chancellerie de Bourgongne de la moitié de la maison scize en la rue de Nostre Dame ou residoit Benigne frere dudit Odinet, laquelle maison leur estoit advenue de partage et l'autre moitié avoit esté donné audit Pierre Godran traittant son mariage avec feu [vue 98](#) Benigne de Poligny jadis sa femme, et ladite Margueritte / la part et portion de l'eminage de Dijon qui appartenoit audit Odinet son pere rachetable de la somme de 500 livres

Au mois de novembre de la susdite année par lettre de **Louyse de Savoye mere du Roy Francois 1^{er} Duchesse d'Angoulmois et d'Anion Comtesse du Maine et de Guyen Regente en France** / il fut pourveu le 24 de l'office de maistre en la chambre des comtes de Dijon créé par edit de sa Majesté donné a Blois au mois de may precedent, et receu le 18 janvier audit an / par sa [vue 99](#) reception la chambre des comtes fut composée de 5 maistres presidéz par Thierey Dorne ? president en ladite chambre.

Il eut pour seconde femme **Jeanne d'Ericourt vefve de Jean de Milliere** bourgeois a Dijon / laquelle autorisé de son mary plaidoit importante en desertion et anticipation d'appel contre Henry d'Eguilly escuyer Seigneur de Montoillot dont arrest du 09 juin 1528.

Louize de Savoye mere du Roy regente luy avoit fait don et reserve du premier office de maistre ordinaire des comptes, ancien qui vienderoit a requis Benigne Bouesseau qui [vue 100](#) portait une des 4 offices anciens estant decedéz il requit a la chambre de l'y recevoir en delaissant celui duquel il estoit pourveu nouvellement / ce qui luy fut accordé, fut receu le 20 aoust 1529 / et son nouvel office supprimé et aboly.

Par la mort de Benigne Bouésseau Seigneur de Barjon et de Villey, il fut esleu curateur de ses enfans, ses cousins issus de germains, au nom desquels le 02 aoust 1530, il reprit de fief, de la terre et seigneurie de Barjon.

Il l'exerca peu d'année son ancien [vue 101](#) office duquel il se demit en l'année 1532 au proffit de son fils aîné, et peu de temps apres il mourut, Jeanne Dericourt estant veuve eut proces et ses enfans du premier mariage contre Philibert Chabot, admiral de France et gouverneur de Bourgongne.

Elle eut aussy procéz tant en son nom que comme tutrice de ses enfans, contre ceux de son deffunt mary, pour les biens qu'il avoit delaisséz / pour lequel terminer par l'entremise de Jacque Godran conseiller du Roy au parlement frere du deffunt / le 20 juin 1534 fut passé une transaction par laquelle il fut accordé [vue 102](#) que ladite vefve emporteroit ses bagues et joyaux, sa chambre garnie, ses habits, ceux de son premier mary, que les biens saisis par les heritiers dudit feu Pierre Godran trouvéz dans un coffre en la maison d'Anthoine de Saint Ligier, ils consentent la main levée estre faite de ceux qui se trouveront declaréz en une quittance par elle passée au proffit desdits heritiers de la somme de 5044 livres qui demeurent deschargéz du douhaire qu'elle pouvoit pretendre sur leur maison assize rue Nostre Dame / et quand aux 250 livres deus du reste audit Seigneur admiral [vue 103](#) ils se payeront par moitié, si non que en



acquies de cette somme soit par luy pris semblable somme due audit feu Pierre Godran pour ses gages de l'office de controlleur de l'artillerie.

Enfans de Pierre Godran et de Benigne de Poligny sa premiere femme.

6. Jean Godran qui suit

6. Chrestienne Godran mariée en premiere nopce avec **Barthelemy Gagne** conseiller du Roy et procureur general au parlement de Bourgogne lors **veuf de Hugette Polliot**.

Le 07 septembre 1534 il comparut pour elle par devant Jean de Xaintonge vue 104 conseiller au parlement en la cause que Jeanne d'Ericourt sa belle mere et et les enfans de son feu mary frere et sœur de Chrestienne, contre Philippe Chabot admiral de France gouverneur de Bourgogne au de l'artillerie.

Barthelemy son mary la laisse veuve avec une fille nommée **Benigne Gagne qui fut mariée avec Philibert Milletot** conseiller du Roy maistre extraordinaire en la des comptes a Dijon.

Elle se maria en deuxieme nopces avec Francois Regnier escuyer Seigneur de Romprey controlleur general des finances en Bourgogne.

Armes Gagne : d'azur a trois molettes d'eperon colletées d'or

Armes Godran : comme cy devant / a la bordure engreslée de gueule

Armes Regnier : comme cy devant

6. Jeanne Godran femme de Jean vue 105 **Ocquidem** Seigneur de Saint Prie et de Nanteul conseiller du Roy au parlement de Bourgogne precedemment advocat du Roy au bailliage de Nuit et contractant son mariage advocat au parlement.

Elle survescut son espoux, fit son testament le 20 avril 1585, ordonna sa sepulture en l'eglise Nostre Dame de Nuis, au lieu ou estoit inhumé **Michel Ocquidem son fils**.

Legua a **Jaquette Godran sa sœur uterine vesve de Benigne de Lion** 24 escus un tier tous les ans sa vie durant, donnée a **Elizabeth Milletot fille de Philibert MILLETOT** maistre des comptes en faveur de **Benigne Gagne** vue 106 **sa mere, sa niepce**, la somme de 33 escus un tier quant elle trouvera son bien par mariage / nommée ses heritiers **Chrestienne Acquidem sa fille vefve de Jean Baillot** Seigneur et Baron de Saint Germain conseiller au parlement, et **Jean Baptiste Le Goux fils de feu Humbert Le Goux** Seigneur de La Berchere, et de **Benigne Ocquidem sa fille**, veut que la donation a **Benigne Baillot sa petite fille femme de Claude Regnier Seigneur de Romprey** sorte son effect.

Armes Ocquidem : d'azur a une face d'or accompagné de chef d'une estoile de mesme et en pointe d'un croissant d'argent

Armes Godran : comme cy devant / a la bordure engrellée de grelot

6. Odinet Godran docteur éz droits abbé commandataire de l'abbaye de Sainte Margueritte, et chanoine de la Sainte Chappelle du Roy a Dijon, apres la mort de son pere vue 107 il eut pour curateur **Jacque Godran conseiller au parlement son oncle** et comparut pour luy en la cause cy dessus entre l'admiral Chabot.

Armes Godran : comme cy devant / a la bordure engreslée de gueules

Il fut l'un des curateurs des enfans de **Jean Baillot et de Chrestienne Ocquidem sa niepce**.

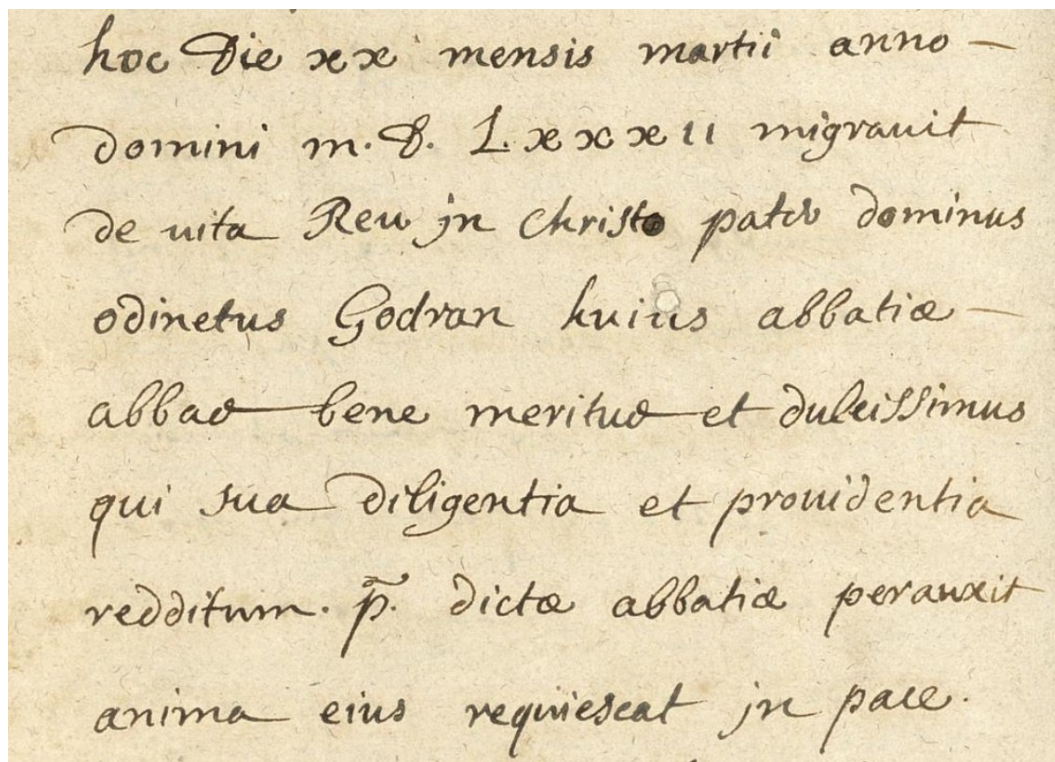


Estant abbé de Sainte Margueritte et transigea au nom de **Francoise de la Baume relictte de Gaspard de Saulx** mareschal de France Seigneur de Tavanès pour la plus value de la moitié de la terre et seigneurie de Montgillebert qui estoit demandée par **Louis de la Fagette** Seigneur dudit lieu, et de Pontgibault, et Anne de Vienne sa femme / lasquels moyennant la somme de 15.000 livres s'en departirent.

[vue 108](#)

Il mourut le 20 mars 1582.

Comme il est a remarquer par le **menologe de son abbaye**, qui le loue d'avoir este d'un grand merite, d'un doux gouvernement, et par la diligence et par les soings en avoir augmenté de beaucoup le revenu.



Il fut inhumé en l'église des Jacobins de Dijon en la chapelle de Nostre Dame de Pitié devant l'autel ou scie la tombe qui couvre [vue 109](#) sa sepulture se lit autour.

Cy gist noble et scientifique personne Messire Odinet Godran docteur abbé de Sainte Margueritte, et chanoine de la Sainte Chapelle de Dijon de ce lieu trepassa le 20 de mars 1582. Dieu aye son ame.

Au quatre coings de la tombe sont gravéz quatre escus aux armes de Godran brizéz d'une bordure engreslée.

Enfans de Pierre Godran et de Jeanne Dericourt sa seconde femme.

6. Jacqueline Godran fut mise sous la tutelle de sa mere [vue 110](#) et eut pour curateur **Jean Godran son frere**, et **Jean Fremiot** conseiller au parlement **son cousin arriere** issus de **germain accause de Guillemette Godran sa femme**.

Sa mere qui estoit sa tutrice fut assignée pour ouyr le comte que Jacque Godran son oncle conseiller au parlement voulut rendre le 22 octobre 1535, en presence de **Chrestienne Godran femme de Barthelemy Gagne** procureur general au parlement, de **Jeanne Gogran espouze de Jean Ocquidem** lors advocat du Roy au bailliage de Nuis, [ses sœurs](#)

consanguines, et Philippe Grosetet qui avoit esté dicerné son tuteur, et de Jean [vue 111](#) Godran maistre des comptes aussy dicerné tuteur a [Odinet Godran son frere consanguine](#).

Armes de Lion : d'azur au lion d'or

Armes Godran : comme cy devant / a la bordure engreslée de gueule

Benigne De Lion fils de Jean De Lion controleur au grenier a sel de Dijon **et de Guillemette de Cirey**, avec lequel elle fut conjointe, plaidoit pour elle en l'année 1560, contre **Catherine de Ricourt vefve de Benigne Serre** premier president en la chambre des comptes entre les mains de laquelle il avoit fait saisir ce qu'elle devoit a **feu jean Godran** maistre des comptes **son beau frere** pour payment de la somme de 1000 livres deue de sa dot, par arrest du conseil du 23 aoust / ladite De Ricourt [vue 112](#) fut condamnée a luy payer la somme 93 livres 5 sols d'un costé , et 37 livres 10 sols d'autre, en la faisant tenir quitte envers le tuteur de Charle Godran fils dudit Jean Godran

VI Jean Godran conseiller du Roy maistre ordinaire en la chambre des comptes a Dijon.

Armes Godran : comme cy devant / a la bordure engreslée de gueule

Armes Morin : d'argent a trois me...s de pourpre

Il succeda a Pierre Godran son pere a son office de maistre des comptes ancien, lequel s'en estant demis en sa faveur par sa resignation, il en fut pourveu par le Roy Francois 1^{er} , par la lettre donnée a Viloches le 26 juin 1532 [vue 113](#) et y fut receu le 22 avril 1533.

Il fit alliance en la famille des Morin, il contracta le 12 janvier 1549 **Marie Morin fille de Jean Morin** docteur éz droits advocat au parlement de Bourgogne Seigneur d'Essertaines, d'Eschenault et de Saint Appolloney, et de Charmaille sa premiere femme, en presence de Charle Godran chanoine de la Sainte Chappelle du Roy a Dijon son oncle, de **Jean Morin et Claude Bouesseau** advocat audit parlement **frere et beau frere de** [vue 114](#) **Marie Morin**, de **Philippes Jehannault** garde de l'artillerie son curateur, de **Jacque Chantepivot, Jacque Bossuet** , et **Maclou Popon** aussy advocat, et de **Benigne Legrand**, et **Jean de Cirey** auditeur en ladite chambre des comptes.

Il mourut en l'année 1554, en laquelle Pierre Legoux en fut pouveu par sa mort le 19 may moyennant la somme de 600 livres qu'il paya aux parties casuelles, et dans le peu d'année que subsista son mariage , il ne laissa qu'un fils qui le survescut avec sa [vue 115](#) mere, laquelle passa en seconde nopce avec Philibert Robert conseiller du Roy tresorier de France en la generalité de Bourgogne qui vivoit en l'année 1559.

Enfans de Jean Godran et Marie Morin sa femme

7. Charles Godran qui mourut jeune aucun titre ne fait mention de luy que l'arrest du conseil rapporté cy devant a **Benigne ? Godran sa tante**.
En luy a finit la premiere branche de la famille.

vue 116

Seconde Branche

III Chrestiennot Godran natif de Dijon

Puisné des **filz de Jacque Godran premier** du nom **et de Daviotte** sa femme.

Armes Godran : d'azur au cadran d'argent les raiz de sable

Armes Machecot : d'azur au chevron accompagné de trois testes de perdrix arraché de mesme

Il fut grand negociateur, plusieurs correspondances que j'ai veu par des comptes et quantité de d'obteurs, et de sommes considerables m'ont fait connoistre un grand trafique, je le trouve creancier en l'année 1469 de **Guiot Languet de Viteaux**, et **Phulizot de Coquenot** d'une somme de 800 escus.

Le 27 septembre 1472 **Antoine Simon Damich** vue 117 **resident a Avignon** estant en la ville de Turin, se reconnoist son docteur de la somme de 1095 escus et demi, de compte faite avec **Augier Bengin**, et **Jean Roy facteur** dudit **Chrestiennot** pour causes de cedulles par luy faitez et par Ancelme Richard / laquelle somme il promet payer la moitié en la ville de Guene a la feste de l'apparition de Nostre Seigneur, et l'autre moitié a la feste de Pasque / a quoy n'ayant satistait il en fit une reconnoissance le 04 septembre 1481 et un et plusieurs autres.

vue 118

Il fut du nombre des riches et bien aisé de Dijon imposé aux emprunts que fit Charle dernier Duc de Bourgogne, pour survenir aux frais de la guerre qu'il faisoit au Duc de Lorraine.

Il est cotté dans le compte rendu par **Jean Nurry** receveur general des finances de Bourgongne au feuillet 52 pour pour l'année finis le dernier septembre 1574 pour la somme de 50 livres ainsy qu'**Odinet Godran son oncle**.

Il espousa **Margueritte Macheco fille de Jean Macheco** bourgeois a Dijon et **Guimmette Juif**, il en eut plusieurs enfans, de sa branche qui subsiste encor a present

vue 119

Les autres enfans estant morts en bas age, inhumé avec luy soubz une tombe commune avec **Guiot Godran** son frere aîné posée en la chappelle de Nostre Dame de Pitié en l'esglise de Jacobins de Dijon, sur laquelle est representé nud ainsy que son frere enveloppé d'un suaire avec l'iscription suivante.

Cy gist **Guiot Goudran** et **Chrestiennot Goudran** freres, et plusieurs de ses enfans / lequel **Guiot** trepassa le 22 septembre 1471, et ledit **Chrestiennot** le 04 novembre 1476 /

Dieu est les ames.

vue 120

Margueritte Macheco restant vefve, passa a un second mariage avec **Guillemot Deleral** conseiller du Roy controleur general des finances en Bourgongne, auquel et produisit des successeurs.

Enfans de **Chrestiennot Godran** et de **Margueritte Macheco** sa femme

4. **Philibert Godran** qui suit

4. autres enfans decedés en bas ages

IV **Philibert Godran** bourgeois, eschevin et lieutenant du vicomté, majeur a Dijon.

Armes Godran : comme cy devant



Armes Berbisey : d'azur a une berbis d'argent surmonté d'un croissant en chef de mesme

Par le deceds de Chrestiennot Godran son pere il fut mis sous [vue 121](#) tutelle de Margueritte Macheco sa mere, et sous curatelle de **Guiot Jaqueron, Nicolas Viard, Jean Darcey et Girard Bailley** qui agirent pour luy aux partages des biens d'Odinet Godran son grand oncle faits le 14 mars 1477 et 24 mars 1480 / en ce dernier partage sa mere y agissoit sous l'autorité de **Guillemot Deleral son second mary**.

Il se maria avec **Michelle Berbisey fille de Estienne Berbisey le jeune** conseiller du Roy lieutenant general au bailliage de Dijon et de **Margueritte alias Mongine Bontéal** sa premiere femme.

[vue 122](#)

Le 20 juillet 1493 ils vendirent a **Pierre Bontéal** conseiller du Roy advocat general au parlement de Bourgogne ce qui leur appartenoit **au moulin d'Eschenon**.

Les années 1509 et 1510, il fut mis au nombre des eschevins de la ville de Dijon sous la magistrature de Benigne de Cirey vicomte majeur qui l'esleu son lieutenant en sa mairie comme il estoit homme de capacité et d'intelligence ce qui le rendoit considerable parmy la bourgeoisie joints aux biens qu'il possedoit / aussy en [vue 123](#) cette consideration il fut un des trois bourgeois qui furent donnés avec René d'Anion Seigneur de Maiziere en ostage pour l'execution du traité que fit avec les Suisses Louis de la Trimouille Prince de Talmor vicomte de Touars et gouverneurs de Bourgogne, pour leur faire lever le siege qu'ils avoient mis devant Dijon au mois de septembre 1513, que le Roy ne voulu point ratifier, ce qui porta les Suisses dit le sieur de Serre en son invantaire de l'histoire de France / les testes, ce qu'ils esviterent par leurs [vue 124](#) fuite, s'estant sauvés et retirés en Allemagne.

Par représaille de leurs ostages Humbert de Villeneuve premier president au parlement de Dijon qui avoit esté envoyé pour traiter de la rançon des ostages sortant de Geneve il fut pris prisonnier et meué a Berne d'où il fut retiré par la composition faite a la somme de 15.000 ecus d'or au soleil rapourté au compte de Jean Sapin receveur general de Bourgogne pour **l'année finis le dernier septembre** 1515 au chapitre de recepte foliot 80.

De maistre Jean Rozé conseiller du Roy et receveur general de [vue 125](#) ses finances en la charge et generalité d'outre Seyne la somme de **7312 livres 10 sols** ordonné par le Roy audit maistre Jean Sapin receveur general de Bourgogne pour partir de 15000 escus d'or au soleil a quoy se montent les rançons / és quels ceux des quantons des ligues Suisses ont mis et composé puis nagueres monsieur de Maiziere, chancelier dudit seigneur Messire Humbert de Villeneuve premier president de la cour du parlement de Dijon, Jeannin Noé, Philibert Godran et Benigne Serre bourgeois dudit Dijon / lesquels sieurs de Mesiere et bourgeois dudit Dijon [vue 126](#) furent baillés pour ostages auxdits Suisses quand ils leverent leur siege de devant ladite ville de Dijon qu'ils avoient assiégés / et ce pour seureté et entretenement et accomplissement de certaines choses que monsieur de la Tremouille gouverneur dudit pays de Bourgogne estant en cette ville de Dijon, fut content leur accorder pour les en envoyer / lesquelles choses pour aucunes bonnes causes le Roy Nostredit Seigneur n'a entretenues ne agréé a luy au moyen dequoy lesdits Suisses ont toujours detenu et detiennent yceux sieur de Mesierres et 3 bourgeois [vue 127](#) de Dijon / et pris prisonniers d'emblée le president de Villeneuve et yceux depuis les avoir ledit temposé et mis a ladite rançon d'ycelle somme de 15.000 escus soleil, c'est a sçavoir ledit sieur de Mesierres a 10.000 escus, ledit president a 2000 escus et lesdits bourgeois a 3000 escus que le Roy Nostredit Seigneur a ordonné estre payés pour eux en faveur de ce qu'ils sont ostages et prisonniers pour luy a son service / et du reste de ladite somme de 15.000 escus ledit Seigneur a fait expedier sur [vue 128](#) les autres trois receveurs generaux cy apres nommés / acquiter de semblables sommes pour estre receu et fournis par ledit maistre Jean Sapin receveur general de Bourgogne suivant la lettre de recepte du 15 novembre 1514 cy : viim iiic xii livres x sols (7312 livres 10 sols).



De maistre Jean Brachet receveur general des finances en la generalité du Languedoc, Jean L'Alement receveur general de Normandie, Jean L'Alement receveur general du Languedoc, **chacun 7312 livres 10 sols** revenant avec la premiere fournie par **vue 129** maistre Jean Rozé a **29250 livres** pour la valeur desdis 15.000 escus d'or.

cy : xxim ixc vii livres x sols (21907 livres 10 sols)

De toutes ces sommes il en fut fait la payment desdites rençons rapporté audit compte de Jean Sapin folio iic lxxii (272) et suivant.

Payment fait par ledit Sapin receveur general de la somme de 10.000 escus d'or rapportéz cy devant lxxxvii tourné aux amans, advanhiers, conseiller et gouverneur des quantons des Haultes Allemagnes appelléz **vue 130** Suisses pour la rançons desdits sieurs de Mesieres, de Villeneuve, Noé, Gogran et de Serre prisonniers en Suisses pour l'accomplissement du traitté fait devant la ville de Dijon au mois de septembre 1513

Ces otages retournéz, le Roy en consideration de ce, et de leur prison, il leur donna chacu'un 50 livres de pension par an leur vie durant sur la recepte general de Bourgongne, ainsy qu'il en appert par le compte depuis le 29 jeanvier 1516, **vue 131** jusque au dernier septembre 1517. Pierre Sayve ayant esté esleu maire de Dijon, Philibert Godran fut rappellé a la charge d'eschevin / pendant qu'il en faisoit la fonction il transporta a Pierre Godran son cousin le 8 avril 1518 la rente de 20 livres qui luy avoit esté créé en l'année 1487 par Odinet Godran, Charlotte Arnault sa femme, et Benigne Godran frere dudit Odinet.

Le 30 aoust de l'année de ce transport il mourut estant eschevin a trois lieux de Dijon **vue 132** au village de Sainte Foy appartenant au chapitre de la Sainte Chapelle et fut inhumé en l'eglise paroissiale du lieu / par son deceds le 14 mars suivant de la mesme année sa vefve fit esleue tutrice de leur enfans qui suivent / et pour curateur **André Delral** doyen de la Sainte Chapelle **leur oncle** et **Chrestien Macheco** conseiller au parlement leur **oncle a la mode de Bourgongne comme cousin germain de leur pere**.

Enfans de Philibert Godran et de Michelle Berbisey sa femme

5. Margueritte Godran femme **vue 133** **de Pierre Chrestienot** grenetier au grenier a sel de Pontaillier sur Saone, Michelle Berbisey sa mere le dota de la somme de 700 livres pour la jouissance qu'elle avoit en des articles heritages qui luy appartenoient des biens paternels de sa fille sa vie durant sinon qu'elle en vouloit faire partage avec ses autres enfans. Le contract fut passé le samedy jour de la Saint Martin 11 novembre 1525 en presence de **Guillaume Le Grand** conseiller du Roy maistre de la chambre des comptes a Dijon, de **Pierre Godran son cousin** **vue 134** aussy conseiller du Roy maistre en ladite chambre des comptes de Philippe Le Bault prestre royal en la Sainte Chappelle.

Armes Chrestienot : d'azur au chevron d'or accompagné de trois croissant d'argent

Armes Godran : comme cy devant / escartelé des Berbizey

Elle demeura vefve mere de 2 fils André et Claude Chrestienot au nom desquels et au sien elle fit eschange d'une maison scize en la paroisse Saint Jean tenant en la Chappelle aux Riches et par derriere a la rue des Crays qui appartenoit accause des successions de ses pere et mere, l'autre moitié appartenant a ses neveux et niepces Ferrand avec **Nicolas Quartier** denel huissier au parlement, et **Claudine Gueneau sa femme** qui le 19 may 1560 **vue 135** luy donnerent en contre eschange une maison assize en la paroisse Saint Michel faisant le coin qui va aux hasles et a la porte Saint Nicolas



5. Guillemette Godran fut mariée avec Jean Fremiot Seigneur de Belleneusve conseiller du Roy au parlement de Bourgogne, et d'eux sont descendus toute la famille de Fremiort finis en la personne de Claude Fremiot president au parlement.

Armes Fremiot : d'azur a trois merlettes d'argent chacune surmontée d'une estoile d'or au chef de gueule brochant sur les deux estoiles de chef

Armes Godran : comme cy dessus / escartelé de Berbisey

Le 23 feuvrier 1560 ils se firent une donation de l'usufruit des deux tier de tous leurs biens a la charge que le survivant seroit tenu [vue 136](#) de descharger leurs enfans et heritiers de tous frais funeraux et des donations qu'ils pourroient faire en derniere volonté.

5. Benigne Godran prestre docteur éz droits chanone de la Sainte Chappelle du Roy a Dijon vicaire general de Claude de Longvy cardinal de Givry, evesque et duc de Langre, et abbé de Saint Estienne de Dijon, et curé de Nostre Dame d'Athée / il fut traversé en la possession de cette cure apres Jean Macheco son cousin issu de germain qui avoit en la subrogation de Claude Regnault qui en estoit impetrant / les uns et lesautres estoient appellants et appelléz, et [vue 137](#) la cause portée : a la cour apres avoir plaidé au conseil, Chrestien Macheco conseiller au parlement pere du subrogé agissant pour son fils donna requeste au parlement par laquelle il donna les mains ai proffit dudit Benigne Godran / lequel par arrest du 6 juillet 1532 / la cour mit les appellations au neants / et le mainteint en sa possession dans la cure.

Armes Godran : comme cy dessus / escartelé de Berbisey

Michel Bontemps prieur commandataire d'Ahuy dependant de l'eglize Saint Estienne plaidoit en 1534 et estoit appellant de sentence par luy rendue dont appointenant donné le 1^{er} mars confirma la sentence.

[vue 138](#)

Il testa et par son testament qui n'est point veu a ma cognoissance par laquel il institua Chrestien Godran son heritier et executeur de son testament par lequel il fit une fondation en l'eglise de la Sainte Chappelle pour laquelle observer les doyens et chanoines assembléz en chapitre en donne l'acte qui suit.

A tous ceux qui ses presentes lettres verront, nous doyens et chapitre de la Sainte Chappelle du Roy a Dijon scavoir faisons que comme venerable personne maistre Benigne Godran prestre licencié éz droits nostre frere et chanoine pour la singuliere devotion qu'il a, a la tres sacrée Vierge [vue 139](#) Marie, ait fondé en nostre esglize la feste de Nostre Dame de Pitié, laquelle se celebrera a son intention chacun an perpetuellement et sollemnellement avant fleuries en la maniere et a telle solemnité qui se celebre la feste de l'Assomption, que chacu'une des premieres et secondes vespres de ladite feste, se distribuera aux assistans la somme de 60 sols, aux matines la somme de 60 sols et a la grande messe devant [vue 140](#) laquelle il fera la procession par le cloistre semblable somme de 60 sols, et a la fabrique pour le luminaire 20 sols.

Item pour le remede et salut ames tant de luy que de ses parens et amis trepasséz ayt encor fondé 2 anniversaires qui se celebreront au grand autel d'ycelle esglize chacu'un an le premier le plus prochain jour avant ladite feste de Nostre Dame de Pitié, et le second a tel jour que ledit Godran decedera auxquels anniversaires et a chacun d'iceux [vue 141](#) se distribuera la somme de 6 livres, c'est a scavoir pour chacune vigiles 60 sols, et pour chacune messe semblable somme de 60 sols, et a chacun desdits anniversaire se fera la station accoustumée sur la sepulture dudit Godran.

Et il ordonné que si noble Chrestien Godran son frere Seigneur de Morveaux assiste auxdites fondations prendra semblable distribution comme les chanoines assistans a ycelles et aussy



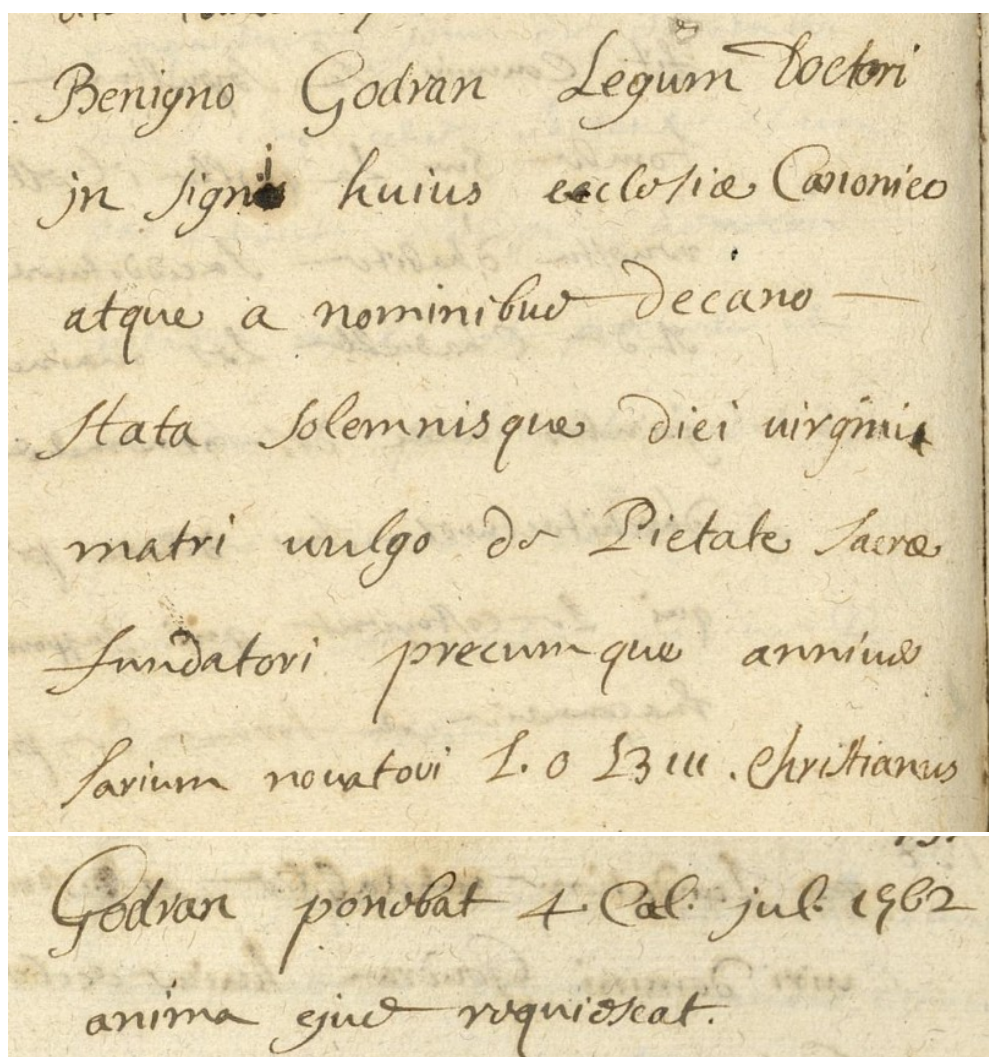
apres son deceds la plus aisé de ses enfans masles et les dessendans vue 142 de luy portant le nom de Godran et non autrement prendra semblable distribution.

Et que pour lesdites fondations iceluy nom ayt donne et delivré la somme de 200 escus soleil / en tesmoings / faite et passé a Dijon au revostiaire ? de ladite esglize le 25 decembre 1561 par devant Philippe Chevelon notaire royal et procureur en la cour du parlement audit Dijon / presens Germain de Vogolay Seigneur de Sainte Sabine /
signé Chevelon.

vue 143

Il mourut le 4 des calendes de Juillet 1562 en la possession de son canonicat de la cure et doyené d'Annon et du prieuré de Sainte Foy / fut inhumé au choeur de l'eglize de la Sainte Chappelle proche la Chappelle de Sainte Hostie

Chrestien Godran son frere fit couvrir sa sepulture d'une tombe sur laquelle il est représenté revestu d'habis sacerdotaux d'aube et de chasuble les mains jointes avec des ornemens d'architectures sur 2 pilastres qui se costoyent qui supporte la maçonnerie en forme de portique vue 144 et sur les frises et pleintes sont attachéz 4 ovales de cuivre jaune sur lesquels son gravéz les 4 evangelistes, et a ses pieds une plaque de cuivre sur laquelle les armes sont gravéez comme tout est ce present sur la tombe, et aux bords de ladite tombe s'y lit autour.



vue 145

L'obituaire de la Sainte Chapelle fait mention de son anniversaire au 28 mars et au 29 jour de sa fondation.



Die xxviii anniue'sarium uenerabilis
 uiri domini Benigni Godran huius
 ecclesie Canonici pro quo
 distribuuntur 6^{te} jacet in choro
 iuxta Cappellani sancta eucharistia
 die xxix quot annis ueneris
 anti-dominicam in ueneris
 paulinorum Colobuat officium
 Solenne beata marie de pietate
 ad iustas festi assumptione eiusdem

vue 146

ex Laudatione uenerabilis et discreti
 uiri domini Gaudran huius ecclesie
 Canonici, pro quo distribuuntur inter
 ecclesiam xx^{te} uidelicet in primis
 uesperis uet in matutinis totidem
 in maiori missa totidem, et in
 secundis uesperis idem fundant
 etiam pro luminari dicti officii
 xxv.

5. Chrestien Godran qui suit

5. Marthe Godran elle fut conjointe avec Jean JAQUOT Seigneur de Couchey conseiller du Roy maistre ordinaire en la chambre des comptes a Dijon et vicomte majeur audit lieu

pendant trois années / fils de **vue 147** Pierre Jacot de la ville d'Auxonne marchand bourgeois audit Dijon et Margueritte Chantreux.

Armes Jaquot : d'azur a une face d'or chargée d'un croissant de sable et accompagné de trois estoiles aussy d'or a la bordure engreslée de gueulle

Armes Godran : comme cy devant / escartelé de Berbisey

Chrestien Godran son beau frere et Charlotte Godran sa belle sœur luy vendirent le samedi 6 mars 1534 les deux tiers qu'il avoit en la maison scize en la grande rue Nostre Dame aboutissant par deriere sur la rue qui va de l'eglize de Nostre Dame a la Poissonnerie. L'autre tiers de ladite maison appartenant a sa femme pour le prix et somme de 1000 livres dont la moitié appartenante a ladite **vue 148** Charlotte, il luy en constitua une rente de 25 livres le mesme jour de son acquisition.

5. Jeanne Godran fut mariée par contract du 12 juillet 1541 **avec (C)laude Ferrand** marchand bourgeois de Viteaux et Seigneur la Motte Beurisot / uzants de ses droits **fils de feu Guillaume Ferrand et de Marie Languet** sa mere, **lors femme de Augustin Languet** capitaine dudit Viteaux.

Armes Ferrand : d'azur au chevron d'or accompagné de trois estoiles de mesme

Armes Godran : comme cy devant / escartelé de Berbisey

Elle se contitua en dotte ses biens paternels et maternels escheus suivant le partage fait avec ses freres et sœurs / des consentements et de presence d'Endréé Deleral abbé de Nostre Dame d'Ogny et doyen de la Sainte Chappelle son oncle **vue 149** paternel, et Benigne Godran chanoine de la Sainte Chappelle, de Chrestien Godran Seigneur de Morveaux ses freres, de Chrestien Macheco conseiller au parlement, de Philibert Macheco doyen de la Chappelle aux Riches a Dijon, de Francois Deleral Seigneur de Bassin conseiller au parlement, de Jean Machecot aussy conseiller audit parlement, de Philibert Coutier advocat au parlement, de Claude Contault greffier des estas de Bourgongne / tous ses cousins / et autres aussy presents / et la laissa vefve avec un fils et trois filles / **Jean, Nicole, Margueritte et Jeanne Ferrand**.

vue 150

5. Marie Godran eut pour espoux **Jean Brocard** bourgeois a Dijon **frere de Guiotte Brocard femme de Estienne de Frazan** lieutenant general du Bally de Dijon, **et de Guillemette Brocard espouse de Benigne de Vandenesse** aussi bourgeois a Dijon.

Armes Brocard : d'azur a trois brocards d'or

Armes Godran : comme cy devant / escartelé de Berbisey

Éz année 1525 et 1528 il plaidoit au parlement en la premiere contre Claude Moisson, Guillemette Bourgeois sa femme, et en la seconde il estoit impetrant en matiere de criééz. Elle le survescut en l'année 1557 / je la trouve en viduité mere de deux fils et une fille.

vue 151

Jean Brocard conseiller du Roy et auditeur en la chambre des comptes a Dijon, **Pierre Brocard** curé de Savigny les Beaune, et **Michel(e) Brocard femme de Benigne Le Compasseur** bourgeois audit Dijon, ayeul de messieur de Courtivron, a present conseiller au parlement / elle mourut de peste.

5. Charlotte Godran fut conjointe avec **Guillaume Boudier** licencié èz droit advocat au parlement de Bourgogne fils de feu Estienne Boudier vivant procureur du Roy au bailliage d'Auxonne et de un blanc

Armes Boudier : d'azur a trois croissants contourné d'argent escartelé de guelle a la bande d'or accompagné de sept pesans de mesme trois en chef et quatre en pointe mis en orle

Armes Godran : comme cy devant / escartelé de Berbisey

Elle fut assistée a la passation du contrat le 29 aoust 1543,

vue 152

d'André Deleral abbé d'Ogny et doyen de la Sainte Chappelle du Roy a Dijon, de Chrestien Macheco et de Jean Fremiot conseiller au parlement et de Jean Jaquot conseiller du Roy maistre ordinaire en la chambre des comptes a Dijon de Chrestien Godran Seigneur de Morveaux son frere et Jean Boudier secretaire du Roy, enquesteur au bailliage dudit Dijon, et controlleur du domaine de sa Majesté audit bailliage qui y assistoit, Guillaume Boudier son frere.

Elle avoit vendu en l'année 1534 la part qu'elle avoit par la partage fait avec ses freres et sœurs en la maison dont est cy devant fait vue 153 mention scize en la rue Nostre Dame qui estoit un tier au susnommé Jean Jaquot son beau frere pour la somme de 500 livres / de laquelle somme il luy en constitua la rente annuelle de 25 livres.

Cette rente apres son mariage fit naistre un different entre elle et son beau frere, elle pretendit y avoir esté lezée / et pour ce vouloit obtenir des lettres de rescision pour en annuler le contract pour éviter le procéz qui s'en ensuivroit le 13 juillet 1544 en presence d'André Deleral leur oncle, de Jean Fremiot leur vue 154 beaufrere, et dudit Jean Boudier, il promit de luy payer la somme de 800 livres, et y fut stipulé que de cette somme il en entreroit en la communauté avc son mary, celle de 200 livres restant luy sortiroit nature d'ancien a son proffit.

Le 30 juillet 1549 il en paya la somme de 660 livres scavoir 600 livres sur le principal et 60 livres pour les arrerages / desquelles sommes son mary et elle luy donnerent quittance.

vue 155

V Chrestien Gogran II du nom natif de Dijon vicomte majeur dudit lieu Seigneur de Masse, de Lichey et de Morveaux et controlleur des guerres.

Après les deceds de Philibert Godran son pere, et Michelle Berbisey sa mere, il espousa

Aignantine Champriet fille de feu Jean Champriet docteur èz droits advocat au parlement de Bourgogne et Seigneur de Masse, **et de Margueritte de Han.**

Armes Godran : comme cy devant / d'azur au cadran d'argent les rayons et heures de sable l'eguille d'or

Armes Champriet : d'azur a une teste de mort d'argent liée de guelle accompagné de trois mollettes d'eperon d'or

Par leur contract de mariage du 27 janvier 1531 / de l'autorité de Simon Contault lors son mary vue 156 en seconde nopces Seigneur de Marchiseul les Nolay, grenetier au grenier a sel de Saint Jean de Losne, delaisse a sa fille la seigneurie de Masse a la charge de luy payer annuellement la somme de 50 livres assignée sur cette seigneurie pour son douhoire.

Benigne Godran prestre chanoine de la Saint Chappelle pour gratifier son frere en ce mariage luy fit donation de la moitié de sa seigneurie de Lichey tant en meix, maison, granges preez, terres, vignes, censes, rentes et revenus / en presence d'André Deleral doyen de la Sainte Chappelle conseiller audit parlement, de Guy Contault vue 157 chanoine en laditte Sainte

Chappelle, de Benigne Godran demeurant a Dijon son oncle a la mode du pays comme cousin germain de son pere, et de Nicolas Damas.

L'ayde de la somme de 60.000 livres accordée au Roy Francoie 1^{er} par les estats de Bourgongne, Chrestien Godran fut commis les estats du pays a en faire recepte, et distribution de la somme de 12.000 livres ordonnée estre levée pour le payement des chevaux, charettes et harnois pour mener l'artillerie du Roy en Provence.

Au mois de juin de l'année 1543 [vue 158](#) il fut esleu pour estre au nombre des eschevins de Dijon, Jean Le Marles docteur és droitz Seigneur de Ternan sous Vergy qui avoit esté nommé a la charge de vicomte majeur de la ville le choisit pour estre l'un de ses lieutenans en la justice de la mairie / la mesme année Antoine de Lorraine comte de Guize gouverneur de Bourgongne le commit pour faire la reveue des prevosts, des marechaux et archés de la province. Pierre Seigneur d'Epinac lieutenant du Roy au gouvernement de cette province le commit aussy controlleur pour la reveue desdits prevosts, marechaux par lettre du 14 juillet [vue 159](#) 1550 /

et Claude de Lorraine Duc d'Aumal ayant esté pouvveu du gouvernement il luy continua cette employ par lettre du 5 jeanvier audit an.

Il eust l'affection desdits Ducs, et comme il fut informé de son merite et de sa capacité il le demanda pour porter la charge de chef de la magistrature de Dijon par une lettre qu'il escrivit aux officiers de la chambre de ville / il avoit pour concurrant en cette charge Jean Jaquot Seigneur de Couchey maistre ordinaire de la chambre des comptes son beau frere / l'ayant portée depuis la Saint Jean de l'année 1547, [vue 160](#) jusque a mesme jour de l'année 1550 que Chrestien Godran fut esleu.

Frustré de sa pretention nonobstant des voix qu'il avoit eu, mesme celle du Roy par les officiers de la chambre des comptes, il s'opposa et interiotte appelle de l'election de son competeur / et poursuivant son appel a ses fraiz par arrest du parlement Estienne Jaquotot Seigneur de Recourt fut commis **garde des Evangiles** pendant le procéz de l'appel / et l'appellatrimon jugée au proffit de Chrestien Godran il exercea la charge jusque a la Saint Jean 1553 / et estant demeuré eschevin et le premier pendant la magistrature [vue 161](#) de Jean Robin docteur en medecine qui luy avoit succédé, lequel mourut en l'année 1554 en l'exercice d'ycelle / par cette mort la garde des Evangiles luy estant mise entre les mains / il fut successeur dudit Robin par arrest du conseil / et esleu le 21 juin 1555 jusque a la Saint Jean 1557 / en laquelle il demeurera 1^{er} eschevin.

Aiglantine Champriet qui survescut son mary vendit en sa viduité le 6 octobre 1674 a Charles Destainville Seigneur de Pouilly sur Saone tous les heritages sciz en sa terre et [vue 162](#) seigneurie de Pouilly decretéz sur Antoine L'Androt de Seurre d'Oliveré a Margueritte du Han sa mere.

Elle mourut en l'année 1584 et par sa mort le 7 septembre ses enfans qui suivent firent partages de ses biens, et de ceux de leur pere.

Enfans de Chrestien Godran et d'Aiglantine Champriet sa femme.

6. Marie Godran femme de Pierre Fourneret Seigneur d'Athée et de Magny en partie, conseiller du Roy auditeur en la chambres des comptes a Dijon **fils de Pierre Fourneret** bourgeois a Dijon, et [vue 163](#) **d'Elizabeth de Troyes, lors femme de Benigne Laurent** conseiller du Roy au parlement de Bourgongne.

Armes Fourneret : d'azur a trois raisins d'or et un estoile d'argent en abisur

Armes Godran : comme cy devant



Par le contract de mariage du 19 novembre 1553, Marie Godran eut pour sa constitution dotale la somme de 1000 escus soleil qui luy furent promis par ses pere et mere, en presence de Benigne Godran chanoine en la Sainte Chappelle son oncle, et de Didier La Verne enquesteur pour le Roy au bailliage de Dijon, beau frere de Pierre Fourneret qui se constitua ses biens paternelles, et maternelles.

De ce mariage sont issus et vivans [vue 164](#) a present cy devant conseiller du Roy correcteur de la chambre des comptes a Dijon, **Antoine Fourneret** conseiller secretaire du Roy, controleur en la grande chancellerie de Bourgongne et **Nicolas Fourneret** aussy conseiller du Roy tresorier de France au bureaux de finances a Dijon **oncle et neveux**.

6. André Godran qui suit.

6. Marthe Godran espousa **Robert Regnaudin** licencié éz droits de Saint Laurent les chalon, et prevosté de Saint Marceau **fils de Jean Regnaudin** docteur en droits et lieutenant general en la [vue 165](#) chancellerie de Chalon, **et de Marie Rameau sa premiere femme**.

Armes Reygnauldin : d'argent a trois chevrons entrelacéz de sable

Armes Godran : comme cy devant

Les articles en furent arrestéz le 4 septembre 1558 en la presence de Benigne Lemberet procureur du Roy audit bailliage de Chalon, de Jean Royer docteur en medecine, de Francois Sayve advocat au parlement et Laurent Bernard clerc.

Jean Regnaudin promit a son fils de luy passer procuration *ad Resignandum* de son office de lieutenant general en survie luy quitte les frais de ses estudes jusque au degré de docteur / les deniers par luy desbourscéz pour son [vue 166](#) office de juge chastelain / et s'il advenoit que sa resignation ne fut admise il luy donne en faveur de ce mariage tous les heritages qu'il a au village et territoire de Saint Desert / le tout par preciput et sans rapport venant a sa succession Et Marthe Godran fut dottée par ses pere et mere de la somme de 1000 escus.

La clause de la resignation pour la survie n'eut point effect, le fils devancea le pere au tombeau sans enfans / Jean Baptiste Bernard luy succeda aux offices de juge royal de la chastelenie de Saint Laurent et de la preveulté de Saint Marceau / et depuis a celuy du pere par sa mort dont il fut pourveu le [vue 167](#) 12 juillet 1573 et receu le 7 aoust suivant.

6. Jean Godran escuyer Seigneur de Masse et de Morveaux controleur des guerres et capitaine des villes et chasteau de Mirebeil.

Il estoit destiné pour l'eglize et pour le rendre capable d'en porter le caracter avec honneur il fut envoyé aux escoles en la ville d'Autun. Benigne Godran son oncle pour le porter a le continuer avec ferveur, il luy resignat son canonicat de la Sainte Chappelle du Roy a Dijon, qu'il porta quelques annéez sans [vue 168](#) prendre aucun ordre qui le peut lier a l'eglize que celuy de clerc tonsuré.

Son inclination le portant au service il quitta l'armise (l'isolement) pour ceindre l'espée / et les trouble qui regnoient alors le firent endosser le harnois dans la compagnie des gens d'armes de Philippe Chabot lieutenant au gouvernement de Bourgongne qui le commit en l'année 1572 pour faire la charge de controleur des prevosts, des marechaux et archers de la province de Bourgongne comme son pere / et ensuite par Claude de Lorraine Duc d'Aumale gouverneur du pays qui pareillement le [vue 169](#) commit.

Il espousa **Margueritte de Bellivier fille de feu Jean** de Bellivier vivant Seigneur de Pers et de Battu au pays du Poitou, **et de Jeanne de Gain**.

Armes Godran : comme cy devant

Armes Belliviere : de simple a trois pale d'or chacune chargée de quatre rose de gueulle

Il estoit autorisé a la passation du contract d'Aignantine Champriet sa mere, de André Godran son frere conseiller et procureur du Roy au bailliage et chancellerie de Dijon, de Pierre Fourneret conseiller du Roy et auditeur en la chambre des comptes, et de Jean Jaquotot aussy conseiller du Roy et maistre ordonaire en ladite chambre des comptes, ses beaux freres / sa mere luy promit 200 livres chacun an et sur le [vue 170](#) revenu de la seigneurie de Masse rachetables de la somme de 2000 escus.

François de Gain escuyer seigneur de Brioul oudit pays de Poitou, et Ponthus de Beilliviere escuyer Seigneur du susdit lieu de Pers, oncle et frere de la future espouze, autorisans et consentans ce mariage le 7 may 1582, en faveur duquel Catherine de Sully marquize de Mirebel promit de luy donner la somme de 333 escus un tier le jour des nopces, et l'habiller d'habits nuptiaux, mesme somme luy fut promise par son oncle [vue 171](#) et son frere, celle de 833 escus un tier d'escus pour ses droits paternels escheus et maternel a eschoir.

En suite de son mariage il entra dans la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances de Francois Chabot Baron de Brion Marquis dudit Mirebel (**a present Mirebeau**), mary de Catherine de Suilly / lequel depuis luy donna la charge de capitaine des villes et chasteau dudit Mirebel.

Son employ l'obligeoit au service, il fallut marcher a la guerre suscitée par les troubles de la France sous le Roy Henry III pour prevenir le temps de la mort. [vue172](#) ou journellement sont exposéz ceux qui servent / il fit un testament holographe le 22 aoust 1587, par lequel il voulut advenant son deceds sans enfans que Margueritte de Beilliviere sa femme fut jouissance et tous ses biens dans lesquels il y comprit la moitié de la seigneurie de Masse sa vie durant, et elle decedée, institue son unique heritier Pierre Fourneret fils de Marie Godran, laquelle il qualifié sa bonne sœur, et pour executeur de son testament Estienne Petit Seigneur de Reffey qu'il appelle son frere.

Il mourut sans laisser enfans.

[vue 173](#)

Pierre Fourneret son heritier, lors receveur general du taillon / ensuite de la publication du testament voulut mouvoir procéz contre sa vefve, laquelle donna un estat de ses pretensions sur lesquelles ils la transigerent le 27 juin 1594.

6. Geoffroy Godran une quittance du 5 aoust 1560 de la pension, et celle de son frere payée par son pere a Pierre Putot, est le seul acte qui fait mention de luy, qui me fait dire qu'il mourut jeune.

6. Anne Godran dame en partie de Morveaux fut conjointe avec [vue 174](#) **Jacque Laurens** docteur éz droits Seigneur d'Athée, de Magny et de la Chappelle de Villars en partie, et advocat au parlement de Bourgogne, **fils de Didier Laurens** enquesteur au bailliage et chancellerie de Dijon **et de Catherine Fourneret**.

Armes Laurens : d'argent en verre de sinople

Armes Godran : comme cy devant

Ils se firent une donation mutuelle le 8 novembre 1586 par laquelle le survivant auroit tous les meubles acquests et constitutions de rentes de leur communion, et l'usufruit des anciens du premourant / a la charge de donner a chacun de leurs enfans la somme de 800 escus lorsqu'ils trouveroient leurs biens par mariage ou en quelqu'autre [vue 175](#) occasion / ils eurent 3 fils et 3 filles, des 3 fils, 1 seul qui fut Didier Laurens laissa Jacque Laurens Seigneur de Corbeton qui a des enfans.



6. Claude Godran elle fut espouze de Jean Jacquotot conseiller du Roy maistre ordinaire en la chambre des comptes a Dijon, il estoit en possession et exercice de cette office passant leur contract de mariage le 15 aoust 1579.

Armes Jaquotot : d'azur a trois pates de griffon d'or

Armes godran : comme cy devant

Du consentement de Margueritte de d'Aillancourt sa mere veuve de Guillaume Jaquotot vivant bourgeois de Dijon, autorisée par Nicolas Le Doux docteur en medecine.

vue 176

Et Claude Godran du consentement d'Aiglantine Champriet sa mere des advis de André Godran procureur du Roy au bailliage et chancellerie de Dijon son frere, de Pierre Fournieret auditeur an la chambre des comptes, de Jaque Laurens advocat au parlement ses beaux freres, et de Benigne Contaut aussy advocat au parlement son oncle maternelle.

Elle fut dottée par sa mere de la somme de 1000 escus, et de plus promit de l'habiller d'habits nuptiaux et luy donner un lict garny ainsy qu'elle avoit donné a Marie et Anne ses sœurs, presentes, sans en faire rapport / Ils eurent pour present a ce traitté Gabriel Brenot conseiller au vue 177 parlement, Hugues Langlois advocat a la cour, Nicolas Malion receveur general du taillon en Bourgongne, **Charles Le Doux frere uterin**, du contractant, de Benigne Fremiot aussy advocat au parlement, et Claude Fremiot chevalier conseiller du Roy en ladite chambre des comptes.

Il eut une grande affection pour son espouse / pour la luy tesmoingner le 22 novembre 1594 il luy fit donation de tous ses meubles, constitutions de rentes et acquests de leur communauté, et de l'usufruit de ses anciens heritages / la chargeant d'acquiter les debts de leur dite communauté, nourrir et vue 178 entretenir leurs enfans jusque au temps de leur mariage ou autre advancements / auquel temps leur donner a chacun 1000 escus / mesme faire estudier leur fils, ou faire les frais des vaccations, ou ils s'adonneront / laquelle somme de 1000 escus, ils augmentèrent de 1000 autres escus par un accord testamentaire qu'ils firent le 22 mars 1596.

Elle fut heritiere de Benigne Contault Seigneur de Marchiseul son oncle / son mary la laissa vefve, mere de six enfans, Jean, Nicolas, Benigne, Catherine, Marthe et Margueritte Jaquotot / par son testament qu'elle fit en sa viduité vue 179 le 3 juillet 1610, publié le 26 aoust suivant, elle les institua ses heritiers et ordonna estre inhumée en l'eglize de Nostre Dame a Dijon, avec son mary, duquel la posterité finit en la personne de Jean Jaquotot Seigneur de Thorey conseiller au parlement son petit fils qui n'eut qu'une fille, d'Elizabeth de la Mare sa femme, laquelle mourut en bas age.

vue 180

VI André Godran licencié es droits et procureur du Roy au bailliage et chancellerie de Dijon advocat au parlement et Seigneur en partie de Morveaux

Armes Godran : comme cy devant

Armes Morelet : d'azur a deux coquilles d'or en chef, et en pointe une teste de More d'argent bordée de gueules

Il estoit advocat pendant la magistrature de Chrestien Godran son pere, qui le fit un de ses lieutenants en cette qualité le 24 juin 1555 / seant en jugement en la maison de Jean Sayve Seigneur de Flavignerot president au parlement de Bourgongne il homologue l'accord fait entre **Elizabeth Bouesseau vefve de Philippe Jehannault** vivant vue 181 Seigneur en partie de **Barjon**, tresorier et garde de l'artillerie de Bourgongne et **Benigne Jehannault son fils**, du conseile et de ses curateurs et parens / du consentement de son pere et d'Aiglantine



Champriet sa mere, et de Margueritte de Han son ayeulle maternelle, **il espousa Pernette Morelet fille de Jean Morelet** conseiller procureur du Roy éz bailliages et chancellerie de Dijon, **et Claude Laurens**, au contract qui en fut passé le 5 janvier 1561 / elle estoit autorisée de ses pere et mere qui la dotterent de la somme de 2000 livres, avec [vue 182](#) promesse que le pere fit de resigner au futur espoux son office de procureur du Roy et aydes a supporter les charges de ce mariage les pere et mere / d'André Godran luy avoit fait le mesme jour une donation entre vif de la moitié de la terre et seigneurie de Morveaux sans en faire rapport venant au successions paternelle et maternelle.

Ils receurent la benediction de leurs union conjugale en l'église paroissiale de Saint Michel a Dijon le 28 avril 1562 / et le mariage consommé Jean Morelet en execution du contrac resigna son [vue 183](#) office de procureur du Roy a son gendre, lequel en fut pourveu par lettre du Roy Charles IX donnée a Saint Germain en Laye le 26 feuvrier audit an, et fut receu au parlement le .. un blanc ..

Il eut de sa conjunction de son espouse les enfans qui suivent, et mourut en septembre 1582, et le 23 du mesme mois il fut procedé a la maire a Dijon a l'acte de leur tutelle par assemblée de parens, qui furent Benigne Contault leur oncle, Pierre Fourneret, Jacque Laurens, Jean Jaquotot aussy leurs oncles, Jean Brocard auditeur en la chambre des comptes, Jean Jaquot [vue 184](#) maistre en ladite chambre des comptes, Benigne et Claude Fremiot president au parlement, et en la susdite chambre, Claude Le Compasseur tresorier de France et Bourgongne, André Boudier controlleur en la grande chancellerie audit pays / tous cousins germains / Jean Le Prevost advocat au parlement, Jean Morelet maistre de ladite chambre des comptes oncle maternel, Jean Fiot, Benigne Laurens conseiller audit parlement et Huget Langlois aussy advocat parens.

Lesquels esleurent pour tutrice aux enfans mineurs leur mere, et pour curateur le susdit Pierre Fourneret auditeur des comptes susnommé, et ledit Jen Morelet maistre des comptes, et pour curateur au conseil [vue 185](#) lesdits Jean Fiot et Benigne Laurens conseiller.

Le traité fut fait entre elle et son feu mary le 12 janvier 1573 luy fit naistre un different qu'elle eut contre les curateurs de ses enfans / lesquels soustenoient devoir sortir effect au proffit de leurs mineurs, elle pretendoit y estre lezée en ses droits le 23 may 1584 par le moyen qu'il fut dit qu'elle avoit tous les meubles et acquests.

Après cette accord le 29 decembre 1585 [vue 186](#) elle passa un **second accord de mariage avec Benigne de Requeleyne** grenetier pour le Roy au grenier a sel de Dijon, duquel elle fut encor separée en l'année 1597 qu'il mourut vicomte majeur de la ville de Dijon

Veuve pour une seconde fois elle fit donation de tous ses biens le 13 mars 1601 a Hugette, Jeanne et Chrestien Godran ses enfans la jouissance durant sa vie qui finit le 30 avril 1607 / fut inhumé en l'église Saint Michel en la Chappelle des Morelet.

[vue 187](#)

Enfans d'André et de Pernette Morelet sa femme

7. Claude Godran premier fruit de leur mariage, laquelle nasquit le 21 septembre 1563 mise par le baptesme au nombre des enfans de l'église catholique, apostolique et romaine en l'église Saint Michel / fut nommée par Claude Laurens sont ayeulle maternelle a laquelle presta la main Chrestien Godran son ayeul paternelle.

Elle espousa Guillaume Bonnard bourgeois a Dijon **fils de Denis** [vue 188](#) **Bonnard** aussy Bourgeois audit Dijon, **et Benigne Garnier**

Armes Bonnard : d'azur au chevron d'argent accompagné de trois roses feuilléz et soustenues d'or sousb celle de la pointe un croissant d'argent

Armes Godran : comme cy devant



Lequel estoit autorisé d'iceux de l'avis et consentement de Pierre Colard, de Benigne Ocquidem conseiller au parlement, de Jean Garnier conseiller du Roy correcteur de la chambre des comptes, et de Jean Juilliot advocat au parlement.

Et Claude Godran par l'autorité de ses pere et mere et d'Aiglantine Champriet son ayeulle paternelle, comme aussy de l'avis et consentement de Jean Godran escuyer, de Benigne Fremiot president au parlement, de Jacque Verne adcoquat audit parlement, et Jean Morelet, et Jean Jaquotot maistre ordonaire en la chambre des comptes, et aussy de Jean Fiot, et [vue 189](#) Jean Gagne aussy conseiller au parlement, de Pierre Fournieret, et Jean Brocard auditeur en la chambre des comtes / tous parens et alliéz / elle fut dottée de la somme de 500 escus, vestue et entroussellée / et luy de la somme de 700 escus / presens Jacque Langlois advocat a la cour, et Pierre Jachiet procureur le 11 mars 1582.

Le contrat passé, la solemnité du mariage fut fait a Morveaux ou ils receurent la benediction nuptiale.

Sa constitution dotale fut depuis chargée par Pernette Morelet de donation precipuité le 28 avril 1609 pour la rendre esgale a sa seur Jeanne.

[vue 190](#) A laquelle pareille somme fut donnée par son traité de mariage precipuement et sans rapport venant a sa succession.

Elle resta vefve et mourut le 12 juillet 1641, mise en terre en l'eglise Saint Nicolas de Dijon avec son mary, au charnier de la famille des Garniers, laissant pour un de ses successeurs Nicolas Bonnard bourgeois qui a des enfans.

7. Zacharie Godran né le 8 octobre 1566 porté en l'eglise Saint Michel par Benigne Contault son grand oncle son parrain, et Guillemine Morelet sa tante femme de Zacharie Fiot tresorier et payeur des mortes payes de Bourgogne.

[vue 191](#)

Estant en age de pouvoir voyager quoique fils aîné de son pere, apres la mort de Jean Godran son cadet qui mourut a Malthe, il prit dessein d'y aller dans le desir de servir en l'ordre de Saint Jean de Hierusalem ou estoit le chevalier Jaque Fiot son cousin, auquel, il fut recommandé, et d'y suivre ses conseils pour sa conduite.

Il fut observateur des ordres que son pere luy avoit donné, et dans l'obeissance qu'il rendit a son cousin, il se mit par commandement **dans le vaisseau de Philibert de Foissey-**

Chamesson commandeur de la Romagne (commanderie dans le grand prieuré de Champagne) [vue 192](#) qui a alloit en course, ou par disgrace ce vaisseau fut rencontré par des

galeres Turquesques, qui le prirent apres une longue deffance, et firent plusieurs esclaves, entre lesquels fut Zacharie qui escrivit sa captivité de Biserte en Barbarie le 31 aoust 1588, de la il fut mené a la Marmore, et mis dans une tour, ou luy les autres prisonniers esclaves furent cruellement traittéz ainsy qu'il s'apprend par une lettre qu'il escrivit de cette tour le 31 juillet 1589 a Jean Fiot son cousin conseiller au parlement, par laquelle il le prie que pour sa delivrance l'on vend le bien que son pere luy a laissé [vue 193](#) et que l'on prie son oncle Benigne Contault Seigneur de Marchiseul de l'ayder a le retirer.

Son esclavage fut long qu'en le Seigneur de Brenes du surnom de Savary ambassadeur pour le Roy a Constantinople s'employasse pour sa delivrance pour laquelle on demandoit une grosse rançon, qu'il esnonce par un billet qu'..... que ce Seigneur envoya a sa seur pour faire tenir des lettres que ledit Zacharie escriroit a ses parens

Ma sœur prenez la peine par charité de faire tenir ce paquet se sont lettres d'un jeune homme de Dijon qui est esclave, et est parent a une infinité de conseiller, et s'appelle [vue 194](#) Goudran nous assurant que j'ay bien tenté de le pouvoir retirer, mais il n'y a pas de moyen a moins de 1000 et 1200 escus d'or, vous leur pourrez escrire, et s'ils sont en cette volonté de retirer qu'ils fassent mettre l'argent au banquier de Lyon, ou qu'ils s'obligent a vous et par deça, je trouveray des amis qui fourniront l'argent / signé Brenes /

Ce billet fut receu le 15 juin 1591, et sa rançon fut menagée a la poursuite du chevalier Fiot / et la courtoisie dudit sieur de Brenes qui le retira en son logis, ensuite de sa delivrance ou il mourut de peste.

vue 195

7. Marie Godran vint au monde le 18 may 1568 fut tenue sur les fonds par Jean Morelet son oncle maternelle, et Mrie Godran sa tante / elle mourut en bas age.

7. Jean Godran l'aisné chevalier de l'ordre de Saint Jean de Hieruzalem il sortit du ventre maternelle le 10 mars 1570 baptisé en l'eglize de Saint Estienne et nommé par Jean Morelet son ayeul maternel, et Aiglantine Champriet son ayeulle paternelle. Il eut l'inclination pour le service de l'ordre de Saint Jean de Hieruzalem.

vue 195

Armes Godran : comme cy devant / au chef de Malthe

Il alla a Malthe déz l'age de 12 ans, et partit de Dijon pour ce voyage le 3 may 1582, et y estant arrivé, il eut une commission de Hugues de Loubeux v..oula grand maistre, donnée au couvent dudit Malthe le 10 juillet de la mesme année, adressée a Louis de Mandelot, Passy de Ruelx, **Philibert de Foissy dit Chameçon de la Romagne et de Belle Croix**, Claude Jobelin de la Magdelaine, Jean Blanchard des Morveaux, et Dominique Camus de Braux commandeur au prieuré de Champagne, auquel ayant este receu au nombre des chevaliers servans / il retourna a Malthe pour faire ses derniers.

Les memoires de la famille disent qu'il y **vue 197** mourut la Noel de Noel année de sa reception, qu'il fut tué d'un esclat de pierre que luy donna dans le front sortant du logis du commandeur Fiot son cousin, pour accoster un capitaine qui avec d'autres chevalier alloient a la volte de Saint Elme.

7. Chrestien Godran l'aisné né le 3 juillet 1571. Jean Jaquot receveur general des finances en Bourgogne son cousin paternel le nomma el l'eglize Saint Estienne avec Guillemine Morelet sa tante, il deceda en bas age.

7. Huguette Godran parut a la lumiere du jour le 15 novembre 1572 ses parrin et maraine furent **vue 198** Jean Fiot conseiller au parlement son cousin et Huguette Arbaleste femme de Jean Morin lieutenant general au bailliage de Dijon qui la tinrent sur les fonds en l'esglize Saint Estienne de Dijon.

Le second mariage de Pernette Morelet sa mere produisit le sien, Benigne de Requeleine espousa ladite Pernette, avoit 2 fils de Nicole Joly sa 1^{ère} femme, dont l'un nommé Philippes de Requeleine (qui fut receveur au grenier a sel de Dijon) fut destiné a la conjondre avec Huguette Godran qui fut une double alliance conclue par leur contract du 23 fevrier 1592.

Armes de Requelaine : de gueule a deux beliers sautans affrontéz d'or sur et chef de trois estoiles de mesme

Du consentement de leur pere et mere / presens Bernard de Requeleine **vue 199** Jean de Requeleine, Jean Boudrerel oncle dudit Philippes, Jean Pignalet escuyer capitaine de la ville de Dijon son cousin, Jacque de Requeleine son frere, et Mathieu Le Gorud receveur general du taillon.

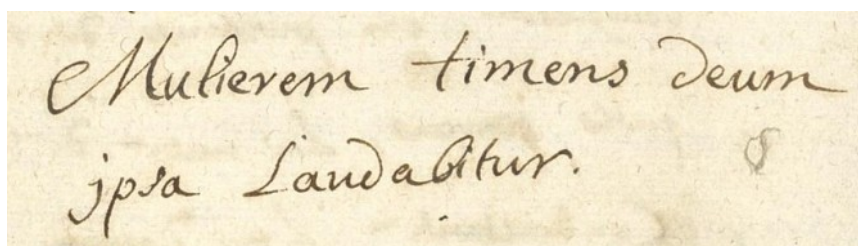
7. Jeanne Godran prit naissance le 18 aoust 1575, receue le baptesme en l'eglize Saint Michel ou elle fut tenue par Pierre Fourneret auditeur des comptes a Dijon, et par Jeanne Morelet sa tante maternelle.

Elle fut mariée par contract du 22 avril 1599 avec Benigne Coquey conseiller secretaire du Roy maison et couronne de France, et [vue 200](#) controlleur en la grande chancellerie de Bourgogne, Pernette Morelet sa mere tutrice les autorisoit.

Armes Coquey : de gueule au chevron d'argent accompagné en chef de deux estoiles d'or et en pointe d'un dauphin de mesme

Armes Godran : comme cy devant / escartelé de Macheco qui est d'azur au chevrons d'or accompagné de trois testes de perdrix de mesme

des advis et consentement de Benigne Fremiot chevalier conseiller du Roy en son conseil d'estat president au parlement de Bourgogne Seigneur de Fottes, Beauregard et Genoilly, de Claude Fremiot aussy chevalier conseiller du Roy et president de la chambre des comptes a Dijon, de Pierre Fourneret, Jean Jaquotot, conseiller auditeur et maistre en ladite chambre, de Jean Fiot Seigneur d'Arbois, Orrin, Bey et Moutier en partie, de Jean Gagne, et Jacque Thomas conseillers audit parlement, de Bernard Coussin conseiller du Roy vicomte majeur de [vue 201](#) de Dijon, de Jean de Frasans advocat a la cour, de Jean de Requeleine l'aisné, Jacque et Philippes de Requeleiune grenetier et receveur au grenier a sel dudit Dijon, d'Estienne Humbert controlleur general du taillon, d'Antoine Desnoyers auditeur en la chambre des comptes, **de Jean et Helie Bourée** controlleur et grenetier au grenier a sel audit Dijon, et de Jean Malpois bourgeois, en presence de tous lesquels parens, la mere de ladite contractante juy donna et fit la mesme dotte qu'a ses sœurs et a semblable condition. Elle vescu assés longtemps en viduité, et durant ycelle faisoit la residance en la ville de Beaune ou elle deceda, esleu sa sepulture en [vue 202](#) l'eglize des jacobins ou elle fut mise en terre en la nef devant la chaire du predicateur, et pour marquer le lieu ou repose ses cendres a esté posée une tombe sur laquelle est gravée une sentence tirée des proverbes de Salomon qui porte l'eloge de sa pitié et crainte de Dieu avec laquelle elle a vescu.



Icy gist noble et vertueuze damoiselle Jeanne Godran vesve de Benigne Coquey conseiller secretaire du Roy et controlleur en la grande chancellerie de Bourgogne [vue 203](#) laquelle trepassa en cette ville de Beaune le 27 aoust 1633

Requiescat in pace

Ensuite ses armes en un lozange entouré d'un cordelier

De son mariage issurent 1 fils et 1 fille, Benigne Coquey religieux de l'ordre de Saint Dominique docteur en theologie de l'université de Bourge et protest du couvent du couvent de Dijon, ou il a esté prieur et directeur par longues années des religieuses de Sainte Catherine de Sienne du mesme ordre, et Pernette Coquey femme [vue 204](#) femme de Jean Gauvin conseiller du Roy controlleur au grenier a sel de Beaune qui ont laissé a eux survivant Helie Gauvin qui de Denize Jacquinot fille de Jacque Jacquinot, conseiller du Roy correcteur en la chambre des

comptes et de Marie Garnier, Chrestien Gauvain, controlleur au grenier a sel de Beaune, et Anne Gauvain conjointe avec Jean Baptiste lieutenant general criminel au baillaige et chancellerie de Beaune Seigneur d'Aluze.

7. Margueritte Godran née le 20 juillet 1573 fut regenerée [vue 205](#) au baptesme en l'esglise de Saint Michel, elle y eut pour parrin et maraine **Pierre Jehannin** conseiller du Roy en son conseil president au parlement de Dijon, et **Margueritte d'Epinac relict de Joachim de Malin** baron de Lux, morte en bas age.

7. Chrestien Godran puisné qui suit.

7. Guillaume Godran mourut jeune et fut enterré en l'eglize Sainte Estienne et rien

7. Jean Godran aussy puisné lequel naquit le 6 may 1583. **Jean Fiot** conseiller au parlement luy donna son nom, et **Claude Godran sa tante femme de Jean Jaquotot**. Mourut en bas age.

[vue 206](#)

VII Chrestien Godran puisné troisieme du nom conseiller notaire et secretaire du Roy controlleur en la grande chancellerie de Bourgongne et greffier en la chancellerie de Dijon.

Armes Godran : comme cy devant

Armes Colin : d'azur a un lis d'argent de trois tiges accolées de deux colonnes d'or.

Neufieme des enfans en ordre de generation de André Godran son pere et de Pernette Morelet sa mere, naquit le 8 janvier 1578.

Jean Godran escuyer son oncle le teint sur les fonds en l'eglize de Saint Michel, et de **Catherine Sayve femme de ... un blanc ... Langlois** [vue 207](#) avocat au parlement.

Par la mort de ses freres il devint l'aisné de sa famille et le seul qui la continua pour la pasternité en contractant l'alliance qu'il fit avec **Francoise Colin fille de feu Jacque Colin** vivant greffier en chef hereditaire en la chancellerie de Dijon, **d'Aiglantine Dimanche**, arrestée et accordée le 14 mars 1604, du vouloir et consentement de Guillaume Bonnard, Philippes De Requeleine bourgeois, Benigne Coquey ses beau freres, de Jean Fiot, Jean Gagne, et Gabriel Brenot conseiller au parlement, de Claude [vue 208](#) Fremiot president en la chambre des comptes, de Pierre Fourneret auditeur en ladite chambre des comptes, Pierre Fourneret son fils, et de Jean Jaquotot tous ses parens.

Francoise Colin contractoit de l'avis et autorité de Louis Dimanche son tuteur, de Claude Guillaume greffier en ladite chancellerie son beau frere, de Nicolas Dimanche, Odet Chevillot avocat, Bernard Malpoy, Guillaume Le Goux Seigneur de Velle-Pesle avocat general au parlement, Pierre Le Goux tresorier de France, et d'Anthoine Petit maistre des comptes.

Perrenette Morelet mere du [vue 209](#) contractant promit de donner a sa future espouze pour ses bagues et joyaux la somme de 400 livres, et ses habits nuptiaux dont du tout elle fit donation a son fils, avec prohibition de rapport / cette alliance conclue fut consommée le 27 avril suivant. L'année suivante portant l'office de greffier de ladite chancellerie le 2 juin, il donna quittance avec sa sœur Jeanne femme de Benigne Coquey a Jean Jaquotot maistre des comptes son oncle, comme mary de Claude Godran de la somme de 800 [vue 210](#) livres qui leur avoit esté leguée par Benigne Contault duquel ladite Claude estoit heritiere avec les arrerages depuis le 12 septembre 1595.

Cette mesme année 1605 il fut pourveu de l'office de conseiller secretaire du Roy, et controlleur en la grande chancellerie pres le parlement de Bourgongne par la resignation de



Benigne Coquey son beau frere, et y fut veult le un blanc 1608, et l'exerça jusque en l'année 1633 qu'il resigna a Philippes Languet qui en fut pourveu le 30 decembre.

vue 211

Son mariage dura jusque au dimanche de Quasimodo 27 avril 1631, qui fut dissout par la mort de sa femme, laquelle c'estoit preparée a cette derniere heure déz le 19 may 1627, qu'elle fit son testament par lequel luy tesmoignent la durée de son affection et amitié aussy bien apres son deceds que pendant sa vie / elle luy fit donation de tous ses meubles et acquestes et de l'usufruit de ses bien propres et anciens jusque a ce que les enfans qu'elle delaisseroit trouvassent leurs avantages par mariage ou autre ocaasion de l'avance entre les enfans qui suivent provenent **vue 212** de leur conjunction, 4 sont seulement nommez en son testament.

Enfans de Chrestien Godran et de Francoise Colin sa femme

8. Perenette Godran née le mardy 8 mars 1605, **Claude Guillaume son oncle maternel** greffier de la chancellerie de Dijon et **Perenette Morelet son ayeul paternel** furent ses parrains et maraine / elle mourut le jour de sa naissance.

8. Jean Godran qui (est) nommé au testament de sa mere.

8. Claude Godran vint au monde le lundy 17 avril 1607, elle fut nommée au baptesme par **Nicolas Dimanche** **vue 213** jadis greffier en la chancellerie **son grand oncle maternel**, et par **Claude Godran sa tante paternelle femme de Guillaume Bonnard** bourgeois a Dijon / elle est morte religieuse au monastere des Dames de la Visitation de Sainte Marie a Beaune / et l'une des enfans que sa mere nomme au testament.

8. Jeanne Godran sa mere la nomme aussy en son testament, et suivit sa sœur au mesme monastere, ou elle est morte religieuse.

8. Benigne Godran naquit le dimanche 30 octobre 1611, eut pour parrain et maraine **Benigne Morelet** conseiller du Roy maistre ordinaire de la chambre **vue 214** des comptes a Dijon **cousin germain de son pere**, et **Aiglantine Colin sa tante maternelle femme de Benigne Julliot** bourgeois a Dijon / il mourut le 14 jeanvasier 1615 / fut enterré en l'eglize Saint Estienne de Dijon au pres de Guillaume Godran son oncle

8. Huguette Godran commença a voir le jour le dimanche 26 octobre 1613, fut tenue sur les fonds par **Pierre Fournieret fils de son oncle**, et **Huguette Colin sa tante** / elle mourut le 17 jeanvasier 1615.

8. Anne Godran parut a la lumiere **vue 215** le mardy 12 may 1615 / Claude Bertault concierge de la maison du Roy a Dijon fut son parrain, et sa marraine Anne Boulrier femme de Bertrand Malpoy bourgeois audit Dijon / elle jouit peult de la lumiere estant morte le landemain de sa naissance.

8. Chrestien Godran né le mardy 27 mars 1616, et mourut le 30, ayant eu pour parrain **Chrestien Laurens** advocat au parlement, et pour marraine **un blanc** **Cavelet femme de un blanc** **Dubois** greffier des requestes du palais

vue 216

8. Nicolas Godran sortit du ventre maternelle (qui fut fermé pour la generation) le mardy 7 mars 1617, fut tenu et nommé sur les fonds baptismaux par **Nicolas Jaquotot** conseiller du Roy au parlement de Bourgogne son un blanc et par **Julie Morel femme d'Emilian**

Colin greffier de la chancellerie a Dijon **son oncle maternelle** / il se voua au service de Dieu au monastere de l'Abbaye de Nostre Dame de Mezieres de l'ordre de Cisteaux / ou il est encore vivant en ce mois de decembre 1684 / dernier [vue 217](#) restant de ses frereset sœurs / comme il a esté le dernier enfans de ses pere et mere / et nommé le dernier dans le testament de celle qui le mit au monde.

[vue 218](#)

VIII Jean Godran escuyer Seigneur de Chasan avocat au parlement de Bourgongne

Armes Godran : comm cy devant

Armes Collot : d'azur a la tasse d'or accompagné de deux estoilles de mesme en chef et en pointe un croissant d'argent

Il nasquit le 17 avril 1606, son nom luy fut donné au baptesme par **Jean Jaquotot**, conseiller du Roy maistre ordinaire en la chambre des comptes a Dijon **son grand oncle paternel** et par **Benigne Colin sa tante maternelle femme de Claude Guillaume** greffier de la chancellerie audit Dijon.

Hors du berceau, et dans sesjeunes annéez il commença a faire [vue 219](#) connostre qu'il estoit doué d'esprit / le jugement que l'on fit fut confirmé quand il fut envoyé aux escoles, ou il profitat beaucoup, soit dans les classes ou il apprit les humanitéz et philosophie soit dans l'estude de la jurisprudence en l'université d'Orleans, ou il acquit les degréz qui le mirent au rang des advocats du parlement du lieu ou il prit naissance.

Son esprit qu'il rendit universel ne se contenta pas des sciences juridiques historiques et pratiques, mais encor aux arts de la peinture architectures perspectives et autres auxquels il s'estoit addonné pendant le cours [vue 220](#) de toutes ses estudes, mesme déz sa plus tendre jeunesse par une fote inclination qu'il avoit a tous ces arts dans lesquels il reussissoit parfaitement, par le moyen desquels il rendit beaucoup de service au general et aux particuliers gratuitement par une affection genereuse qui luy estoit naturelle et bien faisante a un chacun.

Avec toutes ces belles parties il n'ignoroit pas la musique par le moyen de laquelle il mesloit sa voix avec la melodie des instrumens qu'il touchoit avec delicatesse et en soustenoit sa partie dans les concerts et joignoit a tout cela un humeur gailliarde et viantes que le [vue 221](#) faisoit cherir et estimer en toutes les compagnies.

Il en prit une qu'il contracta le 15 janvier 1633 / de l'autorité de Chrestien Godran son pere, des advis de **Benigne Juliot** conseiller du Roy general des monnoyes en Bourgongne et Bresse, **d'Emilian Colin ses oncles maternelles**, avec **Prudence Collot fille de Claude Collot** notaire royal a Dijon, **et de Marie Coret**.

Desquels elle estoit autorisée par ses advis de Jean Collot commis aux affaires des gabelles demeurant a Paris, par [vue 222](#) leurs lettres missives d'Hugues et Aubert Coret marchant audit Dijon et Mathieu Baudry huissier a la cour, mary de Huguette Coret ses cousines.

Jouissant de cette compagnie il se servit de toutes les sciences qu'il possedoit, il les mit en pratique par plusieurs discours qu'il a faits et prononcéz en toutes les occasions qui se presenterent de son temps aux assembléez publiques, eslections des magistrats, receptions des lieutenans de province et pendant la tenue des estats pour porter la parole de la chambre du tier estat en celles de l'esglize et de la noblesse.

[vue 223](#)

Il servit les communaultéz religieuses des Abbayes de Cisteaux et de Mezieres oppriméez par leurs superieurs comme aussy les religieux de la reforme dudit ordre qui luy confierent leurs interets qu'il autoriserent par leur procuration, la satisfaction qu'ils eurent de son entremise, est tesmoignée par les lettres de remercement qui Des Pierre general de la reforme, l'abbé Dupin procureur general d'icelle et de l'abbé de Foreaumont.



Les chanoines musicaux de la Sainte Chappelle furent troubléz [vue 224](#) en leur nombre par les doyens et eschevins de cette esglise qui les vouloient reduire a la moitié, et supprimer l'autre / lesquels s'estant opposéez a la deliberation du chapitre, ils s'adresserent a luy pour les deffendre, et escrire en leur nom a la Reyne qui les fit maintenir en leurs benefices.

Il exerça plusieurs année la charge d'eschevin, soubs les magistratures de Claude Bossuet Seigneur d'Aizerey conseiller au parlement commissaire au requeste du palais, de Marc Anthoine Millotet avocat general au parlement, de Francois Malteste avocat au parlement, et de Jasque Soiroit tresorier des mortes payes en Bourgongne.

[vue 225](#)

Soubs la magistrature dudit Claude Bossuet, Louis de Bourbon Prince de Condé succedant a Henry de Bourbon aussy Prince de Condé son pere, au gouvernement de Bourgongne, il fut invité par la chambre de la ville de prendre le soir de l'entrée du Prince, lors qu'il vint prendre possession du gouvernement par la mort de son pere, de faire les desseins des portiques, et en donner les explications qui furent agrééz avec applaudissement.

Marc Anthoine Millotet esleu vicomte majeur de Dijon pendant l'exercice de cette charge ayant esté obligé de s'absenter, fut invité par lettre de Bernard de Foy ? [vue 226](#) Duc d'Epemon, lors gouverneur de Bourgongne, de se charger de la garde des Evangiles, pour quoy, la chambre de ville l'avoit choist du corps des eschevins et luy confier les marques de la magistrature, il s'en acquitta tres dignement, et y eut cet honneur que Gaspard Damanzé vicomte dudit lieu ayant esté pourveu par le Roy de la lieutenance de sa Majesté en Bourgongne dans les bailliages de Dijon et de Chastillon, venant en prendre possession, et faire son entrée dans la capitale ville de sa province de le recevoir et d'aller au devant de luy accompagné de tout le corps de ville joint [vue 227](#) avec eux un escadron de cavallerie Dijonnoize, ou au lieu de Prombiere il luy fit les complimens, puis l'accompagna aux chartreux ou tous les habitans des sept paroisses de la ville estoient soubs les armes rangéez en bataillons, et la comme chef des armes tenant et faisant la charge de vicomte majeur, il les luy presentat avec un tesmoignage d'obeissance a ses ordres pour le service du Roy, ensuite le conduisit jusque en son logis pour y recevoir les complimens des compagnies souveraines et du bailliage, et aussy de la chambre du conseil, et officiers de ville [vue 228](#) pour lesquels Jean Godran retournant revestu de sa robe portat encor la parole pour ce corps confirmant a ce Seigneur la joye que tous les habitans avoient de son arrivée.

La disgrace que veult cette province par l'esloignement de son Altesse le Prince de Condé y ayant attiré les armes de sa Majesté et le chasteau de Dijon tenant pour le Prince auquel lieu commendoit le sieur Arnault il fallut assieger la place, sous les ordres du Seigneur Duc d'Epemon pendant la magistrature de Francois Malteste, Jean Godran accompagna le sieur de L'Essard ancien ingenieur pour lors la plan [vue 229](#) remarquer les fortifications du dedans et du dehors.

Le plan mis éz mains dudit Seigneurs l'ouverture de la tranchée fut resolué et commendement donné au sieur de Ranguel capitaine du regiment de Bourgongne, et luy mesme le conduisit, au lieu qu'il avoit remarqué le plus propre pour faire cette ouverture, et comme eschevin la chambre de ville luy confia l'artillerie pendant le siege, il ne cessa d'en incommoder le chasteau jusque a la reduction.

Ceux du chasteau demanderent des vivres a la ville sous ce pretexte il fut député par plusieurs fois [vue 230](#) par les ordres dudit Seigneur d'Espemon et de Louis Laisné Seigneur de la Marguerie intendant de justice en Bourgongne pour aller au chasteau avec lettres de creance tant desdits Seigneurs que du magistrat pour y negocier la redition de la place / la conduite judiciaire qu'il eust envers la Planchotte lieutenant du sieur Arnault (qui qui estoit sortir pour aller au prêt du Prince de Condé) opera beaucoup a l'ouverture de la capitulation qui fut fait depuis par ceux du chasteau.

Durant sa magistrature de Jasque Soiroit, le Roy ayant esté couronné il eut ordre d'eriger toutes les decorations et desseins, des feux de joye pour la [vue 231](#) jouissance publique, comme aussy



les exaltations des Papes Innocent X et Alexandre VII. Le feu de joye apres la levée du siege d'Arras, celui de la reduction de la ville de Sevres et du mariage du Roy Nostre invincible Monarque, et de la feu Reine Marie Theresze son incomparable espouze.

Jean Joly ancien maistre des comptes esleu vicomte majeur de Dijon, et durant sa magistrature Louis de Bourbon Prince de Condé rentre au gouvernement de la province apres le mariage de leur maistre escrivit aux magistrats de faire dresser une topographie des lieux et terres [vue 232](#) qu'il falloit au dessein qui avoit esté pris pour faire un canal depuis Dijon jusque a Saint Jean de Losne pour faciliter le commerce de la riviere d'Ouche a celle de la Saosne, cet employ fut donner a Jean Godran, et son plan envoyé au conseil mais demeure sans execution, pour les grandes et excessives sommes que demenderent les entrepreneurs.

Henry Jules de Bourbon Duc d'Anguien successeur au gouvernement de Bourgongne a Louis de Bourbon son pere, par sa demission, les appareilles et decorations de son entrée pour sa prise de possession, Jean Godran fut choisit par Jean Catin Seigneur de Flavignerot [vue 233](#) conseiller au parlement lors vicomte majeur et les eschevins pour faire executer les desseins qu'il en avoit fait et toutes les inscriptions par lesquelles il parut que son esprit estoit inépuisable de riches pensées et d'invantions de desseins pour telles ouvrages qu'il a fait en trois entrée de gouverneur et de celle d'un lieutenant dont il a donné les explications entre lesquelles celles du Duc d'Epernon (auxquelles il excela) fut imprimé en l'année 1656 fut celle de sa prise de possession de gouvernement le 8 may.

Il a de plus fait paroistre se dont [vue 234](#) il estoit capable par la disposition du dortoire et grand autel des peres Jacobins de Dijon, celui des carmelites avec le tabernacle qui a esté le premier en cette ville que l'on a veu doré d'or bruny, il a agit par ses conseils pour les religieuses Ursulines tant en leurs affaires importantes que pour les pintures de leur chœur, ornemens et reliquaie de leur esglise.

Il fit tous les desseins du chœur des religieuses de Sainte Catherine de Sienne, les embelissements et carte-touches de leur cloistre, donna aussy les desseins et fit les marché du tabernacle qu'ils firent depuis faire a leur autel, les religieuses de Nostre Dame de Refuge se sont [vue 235](#) servis de ses conseils, et suivis ses desseins dans leur nouveaux et derniers bastimens qu'ils ont fait construire.

Les fabriciens de l'eglize paroissiale de Saint Jean Baptiste l'ayant appelé pour avoir son avis dans la pensée qu'ils avoient de faire faire un tabernacle de cuivre pour mettre au grand autel, il les en destourna leur evita cette despence, et trouva dans leur esglise celui qui y est a present posé, et les peres de l'Oratoire se servirent de sa conduite pour la construction de leur maistre autel.

Durant le temps qu'il a esté en la chambre de ville en qualité d'eschevin il y a eu le principal employ tant pour [vue 236](#) les affaires de la Chambre de la Charité que pour les affaires de l'Hospital de Dijon, duquel il a dressé l'elevation qui a esté gravée et mis au devant du livre qui a esté imprimé de l'economie dudit hospital.

Les peres Minimes de Dijon et ceux de Nostre Dame d'Estant n'ont pas moins experimenté son humeur obligence et intelligence qu'il avoit pour les bastimens, comme en l'architecture, ayant donné a ceux cy le dessein des deux ailes ou credances de leur grand autel, pourquoy il fit faire une descente des magistrats en leur couvent, fit dresser un procès verbale par le moyen duquel il obtint une [vue 237](#) place de trente pieds dont ils ont agrandy leur chœur pour lequel il leur fit encor les desseins des sieges et lembreis de menuisier qui l'environnent et a ceux de Nostre Dame de l'Estant il planta les piquets et traça le plan de leur couvent qui a esté construit depuis et leur fit donner le tabernacle qui est a leur autel.

Tous les emplois aus affaires publiques et particulieres ne suffisoient pas a occuper l'universalité de son esprit, la connoissance qu'il avoit des belles choses et envieuses, luy faisoit orner son cabinet de pintures des plus excellens / maistres de figures de roliets de diner matiere que la perfection de travailler faisoit [vue 238](#) admirer de medailles antiques, de coquilles

dont la diversité et beauté donnoit de l'estonnement a la ruche et de toutes choses rares faites par l'industrie des hommes ou que la nature produisoit par des beautéz ou figures extraordinaires

Et parmy toutes ces varietéz et curiositéz il employoit encor le temps de sa retraite a composer quelques livres qui meritoient de paroistre en publiques comme celuy des chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, ou il a peint les portraits des quatres derniers Ducs de Bourgogne et ensuite un abregé de leur vie, et y a aussy peint les armes des chevaliers dudit ordre, lesquels sont représentéz dans [vue 239](#) le chœur de l'eglize de la Sainte Chappelle de Dijon, avec des remarques historiques sur chacunes.

Il a fait un traitté des anneaux antiques, et de leur uzages et de quelques figures talismaniques / Il a traduit un livre intitulé *Deffecti di didoné* qui traite des imperfections et des malices du sexe feminin duquel il fut beaucoup inquieté par le peu de correspondance a son humeur / il a composé un livre qui traite de l'explication des lettres singulieres et antiques desquelles se servoient les romains dans leurs *Senatis Consultis Moniarchy* [vue 240](#) medailles inscriptions publiques et particuliere / il a compilé un volume de plus de 74 sortes d'alphabettes qu'il a curieusement recherché ausquels il a joint les premiers elemens de la langue Ebrahique avec l'intelligence de point / il a composé plusieurs discours politiques tan(t) pout luy que pour les affaires publiques et d'autres en Latin pour ses amis a leur reception dans les charges qu'ils ont exercéz dans les compagnies souveraines de cette province , et outre ce il a fait un recueil sur les registres du conseil de la ville de Dijon de tout ce qui s'y est passé de plus considerables durant plusieurs siecles [vue 241](#) tres utiles pour ceux qui sont appelléz a la magistrature, et eschevignages pour leur servir en quantité de rencontrer, le sieur Sigault en est a present possesseur.

Enfin apres tan(t) de marques qu'il a donné de la capacité et secondité de son esprit agé de 77 ans accablé de maladies de gouttes et de la gravelles qui accompagne d'ordinaire la vieillesse des studieux comme luy, dans l'assiduité du cabinet ou avec la pensée de la mort exprimée par sa devize / *j'attend mon heure prise sur le cadran de ses armes* / il deceda le 2 fevrier 1683 [vue 242](#) fut inhumé en l'eg(l)ize de Saint Jean Baptiste sa paroisse au charnier des Godrans accordé a Odinet Godran fondateur des heures canoniales et de la messe quotidienne a l'autel de la Vierge qu'il fit construire ne laissant a luy survivants que deux fils, dont l'ainé est religieux restant de 7 enfans masles qu'il eust de sa femme, laquelle mourut le 7 novembre 1675 enterrée en l'eglize des Jacobins dans la Chappelle Nostre Dame de Pitié, autre sepulture de la famille.

[vue 143](#)

Enfans de Jean Godran et de Prudence Collot sa femme

9. Chrestien Godran qui fut baptisé le jeudy Saint 5 avril 1635

9. Claude Godran l'aisné fut mis au nombre des enfans de l'eglize romaine le 20 avril 1636

9. Claude Godran puisné naquit le 27 aoust 1639 et fut nommé par son pere

[vue 244](#)

9. Benigne Godran né le 22 decembre 1640, Benigne Morelet maistre des comptes et Marie Petit ses cousin et cousine furent parrain et maraine.

9. Jean Godran fut baptisé le 3 aoust 1648, eut pour parrain Jean Garnier bourgeois a Dijon et Magdeleine Fiot femme de Nicolas Jaquotot conseiller au parlement, **il prit l'habit de**



religieux de Cisteaux le 30 juin 1668 ou il est vivant y occupant la charge d'infirmier avec un tres grand zele et edification de tout le monde.

vue 245

9. Pierre Godran qui suit.

9. Melchior Godran né avec la fleur de lis comme septieme fils le 12 juillet 1652 tenu sur les fonds par Maurice David avocat et anne Baudot femme de ... un blanc ... Clarin aussy avocat qui le nommerent Melchior en memoire d'un trois rois qui vinrent adorer nostre Seigneur, il mourut au mois d'aoust 1657, au par avant sa mort il toucha une damoiselle entachée du mal des escrorelles a laquelle on vouloit copper la jambe dont elle fut guerie.

vue 246

IX Pierre Godran escuyer advocat au parlement de bourgongne

Armes Godran : comme cy devant

Armes Demotte : de sable au chevron d'argent accompagné de trois mottes de terre de mesme



Est celuy qui reste seul du nom de Godran a Dijon ou tous ses echanciers ont fait leurs residence de jouir ceux qui y sont establis, il a esté le sixieme fils et le sixieme enfans en ordre de generation de Jean Godran et de Prudence Collot ses pere et mere, né au de may 1650 et porté a l'église le 23 dudit mois pour y recevoir le baptesme et y estre nommé par Pierre Odebert conseiller du Roy au parlement de Bourgongne et president aux [vue 247](#) requestes du palais a Dijon, Et Claude Blanot femme de Claude Fourneret conseiller du Roy tresorier du Roy en generalité de Bourgongne son cousin.

Pour continuer la posterité de ses predecesseurs et laisser des successeurs de nom il contracte le 10 feuvrier 1676 / de l'autorité de son pere, des conseils et advis de Nicolas Bonnard avocat a la cour cousin germain de son pere, de Jean Humbert conseiller du Roy maistre ordinaire de la chambre des comptes, de Helie Gauvin [vue 249](#) aussy avocat a la cour ses cousins paternels issus de germains, de Blaize Regnauld dot procureur a la cour et Pierre Guiot marchand ses cousin issus de germains du costé maternelle /

alliance matrimoniale avec **Marie Demotte fille de feu Jean Demotte** commis au grosse du parlement de Bourgongne, **et de Catherine Arcelot** sa mere, laquelle autorisoit sa fille, des advis de Benigne Arcelot conseiller du Roy controlleur de la grande chancellerie prez le parlement de Bourgongne, de **Francois Colin** bourgeois, **de Zacharie Bizouard** advocat audit parlement et conseiller et secretaire du Roy prez le parlement de Metz, **maris de Louise, et [vue 249](#) Marie Arcelot** tous ses oncles maternelles et de Jean Douhin commis au grosse dudit parlement cousin germain / de cette alliance sont issus jusque a present.

Enfans de Pierre Godran et de Marie Demotte sa femme.

10. Jean Godran premier fruit du mariage de ses pere et mere, fut baptisé aussy tost que né n'ayant jouit de la lumiere du jour que pendant 2 heures que son ayeul paternel luy imposa son nom le lundy 31 aoust 1676.

vue 250

10. Jean Baptiste Godran vint au monde le mardy 14 septembre 1677 a 6 hueres du matin, a eu pour parrain Jean Godran son grand pere et pour marraine Catherine Arcelot son ayeulle maternelle et a esté nommé par Le Roy chanoine de la Sainte Chappelle ce 1^{er} novembre 1706.

10. Anthoine Godran naquit le 7 novembre 1678 a l'heure de midy, a eu pour parrain Anthoine Fourneteret conseiller et secretaire du Roy son cousin et pour marraine Benigne Guillaume sa cousine femme de monsieur d'Ardault acvocat au parlement et *vue 251* mariée en seconde nopce a monsieur Deprel aussy advocat en parlement.

10. Theodorine Marie Godran née le dimanche le 11 feuvrier 1680 a quatre heures et demie du matin, nommée sur les fonds par **Benigne Arcelot** conseiller secretaire du Roy contolleur de la grande chancellerie de Bourgongne son parrain, et **son grand oncle**, et par **Theodorine Marie Richard femme de Nicolas Richard** cy devant conseiller du Roy maistre ordinaire en la chambre des comptes a Dijon.

dans la marge d'une écriture plus récente

Elle a epousé Louis Pivert ancien garde du Roy le 12 aoust 1715

vue 252

10. Benigne Godran commença a avoir la lumiere du jour le vendredy a minuit et demy 12 fevrier 1683 son parrain a esté Benigne Dre... Seigneur de Magny sur Thille et sa marraine **Catherine Demotte sa tante** maternelle.

10. Pierre Godran est venu au monde le 5 jeanvier a 3 heures du matin fust un lundy de la presente année 1685, lequel a eu pour parrain Pierre Genreau advocat fils de monsieur Genreau conseiller du Roy et procureur general en sa chambre des comptes de Dijon, et pour

vue 253

marraine Pierrotte de Courveau femme de monsieur de Frasan conseiller du Roy et commissaire des guerres de Bourgongne et Bresse, et Seigneur en patie de Saint Romain de Tirson ?

Il a epousé Margueritte Nicole fille de Mr. Nicole d'arnay le Duc conseiller secretaire du Roy

10. Gabriel Godran est venu au monde le mardy a 3 heures du matin 10 septembre 1686 a eu pour parrain Mr. **Gabriel Chassebras de Breaux** conseiller e n la cour des monnoyes de la ville de Paris et pour maraine Theodore Marie Godran sa soeur.

10. Marie Godran est venue au monde le 22 decembre 1687 le lundy a 3 heures apres midy a esté baptisé sur les fonds de St Jean a eu pour parrain monsieur Izaac Turrel conseiller du Roy trezorier de France et pour marraine dame Marie Arcelot vefve de Mr Zacharie Birouard conseiller secretaire du Roy maison et couronne de France prez *vue 254* le parlement de Metz.

10. Melchior Godran est venu au monde le 19 janvier 1690 entre 10 et 11 heures du matin il a été porté sur les fonds de baptême en l'église paroissiale et collégiale de St Jean il a eu pour parrain Melchior Couchet conseiller du Roy trésorier de France en la généralité de Bourgogne et Bresse et pour marraine Benigne Pelletier veuve de Mr Claude Valot conseiller du Roy correcteur en la chambre des comptes près le parlement de Bourgogne et Bresse.

10. Jacque Odinet Godran est venu au monde le 29 décembre 1693 entre 5 et 6 heures du matin il a été baptisé en la paroisse de St Jean et a eu pour parrain Jean Baptiste Godran son frère et pour marraine Theodorine Marie Godran sa sœur, et il porte le nom de Jacque Odinet Godran président au parlement de Bourgogne et fondateur des Jésuites de Dijon.

vue 255 écriture différente

Theododrine Marie Godran mariée a Louis Pivert a eut pour enfants :

Catherine Pivert mariée a Mr Antoine Le Jeune avocat au parlement de Dijon le 25 avril 1747 qui a eut pour enfants

Anne Denise Thimothée Le Jeune née le 24 janvier 1748 à 1 heure et demie du matin et baptisée le même jour sur les fonds baptismaux de St Jean par Me Leauté curé doyen de l'église collégiale et paroissiales de St Jean elle a eut pour parrain Mr Louis Guyot avocat au même parlement et pour marraine Anne Denise Donet ses cousins et cousines Dieu lui donne le bon esprit une partie de la sagesse et de sa sainteté.

Louise Le jeune née le 2 janvier 1749 à 6 heures et $\frac{1}{4}$ du matin, la lune entrant dans son plein, elle a été baptisée le 3 du même mois sur les fonds baptismaux de l'église paroissiale et collégiale de St Jean de Dijon elle a eut pour parrain Mr Claude Bernard clercs avocat au parlement et pour marraine demoiselle Louise Arcelot sa grande tante / Dieu lui donne la sagesse elle est décédée le 2 mai de la même année a été enterrée et vue 256 Messigny ou elle étoit à nourrice le lendemain 3 mai :

Le 19 janvier 1750 est née **Louis Le Jeune** mon fils à 10 heures du matin et a été baptisé le 21 du même mois il a eut pour parrain **Louis Le Jeune son oncle** paternel contrôleur des restes de la chambre des comptes de Dijon et procureur au parlement et pour marraine Delle.

Bernarde Le Jeune sa tante à la mode de Bourgogne du côté paternel, Dieu lui donne la science et la sagesse éternelle dans l'église de St Jean dont ses auteurs maternels sont patrons de cette église du côté des Godran et y ont une chapelle nommée la Chapelle de Notre Dame de Pitié ou est actuellement celle de St Thibault au bas de laquelle est un charnier ou fut enterré et inhumé **François Charles Pivert son oncle** maternelle / le 10 septembre 1749 /

Le Jeune avocat

Le 9 avril 1753 est née **Catherine Le Jeune ma fille** entre 7 heures et un quart et la demie du matin un lundi et a été baptisée le 12 du même mois, elle a eut pour parrain Mr. ... un blanc ...

Mauriey procureur au parlement son cousin germain à cause de Delle Marguerite vue 257 Le Jeune sa femme ma nièce et pour marraine dame Catherine Guenebault veuve de Mr. Maret avocat à la cour sa petite cousine en l'église collégiale et paroissiale de St Jean Baptiste de Dijon par Mr Leauté.

Dieu la mette sous sa Ste. protection et la fasse par sa grâce une grande sainte /

Le Jeune avocat

Jacques Odinet Le jeune mon fils est née a Varroy le 22 juin 1754 entre 3 et 4 heures du matin, il a été baptisé le 24 au lieu de Varroi par les le sieur Boltet vicaire de ce lieu il a eut pour parain Mr Jacques Odinet Godran ancien chanoine de la cathedrale de Toul en Lorraine et chanoine honoraire en celle de Dijon son grand oncle maternelle , et pour maraine dame Philiberte Donet veuve de Mr Piron conseiller a la table de marbre prez le pallais a Dijon sa grande tente a la mode de Bourgongne / Dieu luy donne le don de force pour resister aux ambuches du monde et du demon /

Le Jeune avocat

vue 258

Catherine Charlotte Le Jeune née a Varrois le 30 septembre 1756 et a été baptisée le 1^{er} octobre suivant elle a eut pour parain Mr Didier Folin ecuyer chevalier de l'ordre militaire de St Louis ancien capitaine des grenadier dans le regiment d'Anguin et pour maraine dame Catherine Charlotte de Boureur Chassan epouse de monsieur Jean Bernard de Montferrand chevalier d'ordre militaire de St Louis ancien capitaine de cavallerie / Dieu luy donne la douceur, l'humilité et la chasteté /

Le Jeune avocat

nouveau et dernier style d'écriture

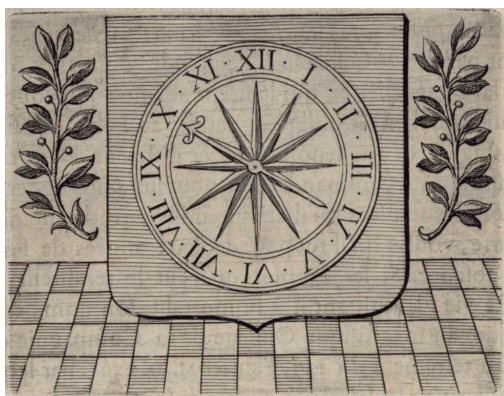
Catherine Charlotte Le Jeune mariée a M. Barthelemy Convers greffier en chef des bailliage et chancellerie de Nuis le 1 may 1780 qui a eu pour enfant.

Catherine Charlotte Julie Convers née a nuis le 30 avril 1781 a onzes trois quart du matin baptisée le lendemain 1^{er} may a 8 heuress et demie du soir par le sieur Moifenet curé et a eue pour parrain Dom Louis Le Jeune religieux [vue 259](#) benedictin et procureur de l'Abbaye de Flavigny représenté par le sieur Quisot md a Nuis et pour marraine **Catherine Royer veuve Convers sa grand mere** //

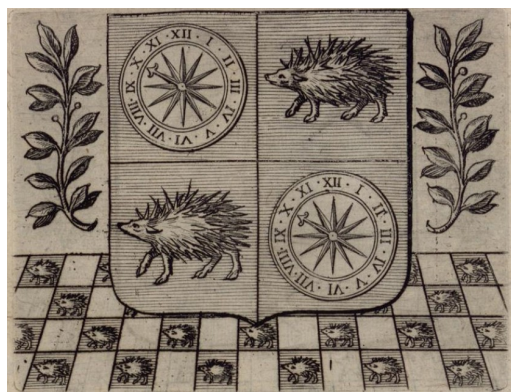


Anthoine Le Jeune a eu son baccalaureat en 1738 [vue 265](#)





Armes Godran



Armes Godran et Barbes

Et deux très jolis cachets, c'est un plus



Jean de Berbisey



Jean de Berbisey

Avis aux amateurs
s'ensuit une potion magique très ancienne.

QUINQUINA, remède miracle contre les fièvres vuc 266

Quinquina éprouvé Contre
Les fièvres Tierces, quarts &
Doubles Quarts

Quinquina ——— 6. Gros
Vel d'absinthe ——— 1. Gros
sel de Cynara ——— 1. Gros
sel de Thamaris ——— 1. Gros
Saffran de Mars, aperitif — 50 grains
Le tout fait avec L'extrait de genièvre
et le sirop d'absinthe — même
régime et rien de plus que pour le
Quinquina à l'ordinaire — 3. prises
Le premier, et autant les deux autres
du poids de deux gros chacune, ensuite
2. prises seulement par jour et de
même poids jusqu'à la fin du poe,
on n'y va guère, car ordinairement
à la 4. ou 5. Prise Les fièvres les
plus opiniâtres cessent et nous
quittent

Quinquina esprouvé contre les fievres tierces, quartes et doubles quartes

Quinquina	6. gros
sel d'absinthe	1. gros
sel de centaurée	1. gros
sel de thamarize	1. gros
saffran de mars aperitif	50 grains

le tout fait avec l'extrait de genievre
et le cirop d'absinthe mesme
regime et rien de plus que pour le
Quinquina a l'ordinaire 3. prizes
le premier, et autant le second jour
du poid de deux gros chacune / ensuite
2. prizes seulement par jour et de
mesme poid jusqu'à la fin du pot /
on n'y va guere / car ordinairement
a la 4^{ème} ou 5^{ème} prize les fievres les
plus opiniatres cessent et nous
quittent //

Yves Degoix le 27/09/2018 